

AMÉZIANE FERGUÈNE [*]

Critique du concept de développement socialiste [1]

Avant d'entrer dans le sujet de ma conférence, j'aimerais préciser deux choses :

1- La première concerne le titre de ma conférence, en particulier le mot concept. Pour moi, faire la critique du concept de développement socialiste, ce n'est pas négliger la réalité de ce même développement socialiste. Un concept, à mes yeux, ne se définit pas seulement sur le plan théorique mais aussi sur le plan historique. Autrement dit, dans ma vision des choses, un concept renvoie à la fois au système d'idées, de représentations, de théories, etc., dans lequel il s'inscrit et à la réalité correspondante, c'est-à-dire à l'histoire dans laquelle ce concept apparaît et qu'il contribue à façonner. Donc, c'est clair, le concept de développement socialiste, c'est simultanément le modèle théorique et la ou les réalités concrètes correspondantes.

2- La deuxième chose concerne le thème de ma conférence, à savoir le développement socialiste. En effet, pourquoi le développement socialiste ? Pour la raison simple que voici. En théorie, je dis bien "en théorie", il existe deux sortes, disons deux modèles de développement : le modèle capitaliste-libéral et le modèle socialiste-étatique. Ces deux modèles, avec leurs nombreuses variantes, sont ceux que les pays du Tiers-Monde ont mis en oeuvre depuis les indépendances politiques. Mais alors que le premier (le capitaliste-libéral) a fait l'objet d'une volumineuse littérature quant à ses applications périphériques, on ne peut pas en dire autant du second (le socialiste-étatique). Pour cette raison, il m'a paru intéressant et utile de retenir celui-ci comme objet de notre réflexion d'aujourd'hui. Mais attention : quand je dis que le modèle socialiste dans ses applications périphériques, n'a pas été suffisamment analysé, je n'affirme pas, par là, qu'il n'existe pas, sur les expériences socialistes du Tiers-Monde, des études intéressantes. Non, de telles études existent. Seulement, elles sont moins nombreuses que celles consacrées aux expériences capitalistes. Qui plus est, à la différence de ce qui se passe dans l'étude des expériences capitalistes, dans l'étude des expériences socialistes les difficultés et les échecs sont souvent attribués à des écarts par rapport au modèle théorique, c'est-à-dire à une mauvaise application du schéma de base. Ces difficultés et ces échecs ne sont pas analysés comme résultant du modèle théorique lui-même. Or, un tel point de vue est-il sérieusement défendable ? Evidemment non ! Selon moi, comme dans le cas du modèle capitaliste, les impasses du modèle socialiste sont, au moins en partie, imputables au schéma théorique lui-même, c'est-à-dire à ses principes et options de base et à ses ambiguïtés et contradictions.

C'est ce que je vais m'efforcer de montrer dans ma conférence et c'est en fonction de cela que se justifie le choix du thème retenu, à savoir le développement socialiste.

Ceci précisé, le plan que je vais suivre pour mon exposé est un plan en trois grands points :

1. CRITIQUE DU CONCEPT DE SOUS-DÉVELOPPEMENT :

A ce niveau, ce que je vais vous proposer, c'est une critique de l'approche marxiste du sous-développement. Car, à moins de vouloir indéfiniment enfoncer des portes ouvertes, la critique de l'analyse bourgeoise ne me paraît plus à l'ordre du jour.

2. LE DÉVELOPPEMENT DE LA PÉRIPHÉRIE DANS LE SCHÉMA MARXISTE :

Dans ce deuxième point, je propose trois axes de réflexion :

a/ Le premier axe concerne le problème que je désignerais, à la suite de P. Ph. Rey, comme étant le paradoxe du développement comme accumulation du capital.

b/ Le deuxième axe concerne l'objectif retenu et accepté par tous, à savoir l'édification d'une économie moderne, autonome et aut centrée. A ce niveau, il s'agit de faire la part des choses, de distinguer la réalité et les discours qui tendent à la voiler pour, finalement, voir dans quelle mesure les prémisses de base du schéma socialiste permettent ou ne permettent pas d'atteindre l'objectif fixé : l'autocentrage de l'économie.

c/ Le troisième axe de réflexion concerne ce que j'appellerais la prétention du schéma de développement retenu de construire une société socialiste, c'est-à-dire une société qui exclut les rapports d'exploitation et de domination. La question qui se pose à ce niveau est la suivante : y-a-t-il véritablement, au sein des pays qui ont opté pour une telle voie de développement, élimination des rapports sociaux capitalistes ou, au contraire, extension et consolidation de ces rapports ?

3. LE DÉVELOPPEMENT PÉRIPHÉRIQUE DANS LE CONTEXTE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE :

Dans ce troisième point, ce qu'il s'agit d'examiner ce sont les formes nouvelles de dépendance qui tendent à se développer parallèlement à la mise en oeuvre du modèle de développement socialiste dans les économies concernées. Ces nouvelles formes sont principalement au nombre de trois :

- **La dépendance financière** : cette dépendance qui découle du financement problématique des vastes programmes d'industrialisation, se manifeste d'une façon particulièrement évidente avec la question de l'endettement.

- **La dépendance commerciale** : cette dépendance s'observe au niveau de l'écoulement des produits exportés (matières premières, minières et énergétiques, produits semi-ouvrés, etc...), comme elle s'observe au niveau de l'acquisition des produits importés : par exemple, à l'heure actuelle, la dépendance alimentaire.

- **Et enfin, la dépendance technologique** : cette dépendance qui est liée à l'importation massive de la technique étrangère, est à l'heure actuelle le support privilégié de la domination extérieure.

Tel est donc le plan en trois grands points que je vais suivre au cours de mon exposé. Sans plus attendre, j'entre dans mon sujet en commençant par le premier point.

1. CRITIQUE DU CONCEPT DE SOUS-DÉVELOPPEMENT :

Pour analyser le sous-développement, les auteurs marxistes (S. Amin en tête) proposent la notion de "blocage des forces productives et de l'accumulation du capital dans les économies dominées". Ce blocage se produit sous l'effet de la domination impérialiste bien sûr, et sous l'effet des survivances traditionnelles.

Cette analyse en termes de blocage de l'accumulation du capital à la périphérie ne me semble pas adéquate pour comprendre le sous-développement. Je vais très rapidement préciser pour quelles raisons. Cette inadéquation est tout à la fois empirique et théorique.

1.1. Inadéquation empirique :

Je distinguerai pour simplifier deux périodes :

- Pendant la période coloniale, si l'on se fie aux travaux des historiens de la colonisation, des périodes de forte croissance et de forte accumulation du capital ont toujours alterné avec des périodes de stagnation économique.

- Depuis que le Tiers-Monde a accédé à la souveraineté politique, l'un des phénomènes qui caractérisent la plupart des pays qui le composent, ce sont précisément les forts taux d'accumulation du capital que l'on y a enregistrés. Ce n'est pas la peine d'insister longuement sur cet aspect. Tout le monde sait que des taux de croissance parfois exceptionnels ont été enregistrés dans de nombreux pays sous-développés. Cela ne signifie pas, bien entendu, qu'il y ait eu dans ces pays un développement socialement satisfaisant. Mais cela contredit la thèse du blocage de l'accumulation du capital, en leur sein, par l'impérialisme.

1.2. Inadéquation théorique :

Au sein de la thèse du blocage de l'accumulation à la périphérie, je décèle trois séries d'incohérences pour ne pas dire de contradictions. Bien qu'étroitement liées entre elles, ces trois incohérences peuvent être présentées séparément comme suit :

- **Première incohérence** : le sous-développement est conçu comme situation de carence ou d'insuffisance de l'accumulation du capital. Il s'agit là d'une incohérence manifeste dans la mesure où cela est contraire aux prémisses de base du schéma marxiste selon lesquelles, le sous-développement doit être analysé comme produit de l'accumulation capitaliste, comme l'envers de cette accumulation.

- **Deuxième incohérence** : le sous-développement est réduit à un phénomène d'"accumulation primitive contemporaine" (version S. Amin) ou d'"accumulation primitive inachevée" (version A. Benachou). Là aussi il s'agit d'une grave incohérence dans la mesure où cela est contraire à l'idée largement répandue dans les milieux marxistes, idée selon laquelle le sous-développement relève de la logique du développement inégal des forces productives, à l'échelle internationale comme à l'échelle nationale (la logique du développement inégal étant, dans cette optique, inhérente à l'accumulation capitaliste).

- **Troisième incohérence** : le sous-développement est analysé comme état de non développement imputable aux survivances traditionnelles^[2]. Disons que là aussi il s'agit d'une très grave incohérence par rapport au schéma marxiste de base dans la mesure où, dans le cadre de celui-ci, le sous-développement est appréhendé par référence au système de l'exploitation et de la domination impérialiste, système dont l'un des effets majeurs réside justement dans la destruction des structures sociales traditionnelles.

Telles sont grosso modo les principales critiques qu'il me semble possible d'adresser à l'analyse marxiste du sous-développement. Etant donné le sujet de ma conférence, je ne puis insister davantage sur ces différentes remarques. J'y reviendrais éventuellement tout à l'heure si cela se révélait utile. Ceci dit, ces considérations concernant le sous-développement sont tout à fait nécessaires car, la vision que l'on a du développement de la périphérie dépend étroitement de la conception ou plus exactement de l'approche que l'on préconise pour comprendre le sous-développement.

Dans le cas de la théorie libérale, les choses sont relativement simples et claires. Le sous-développement n'étant rien d'autre qu'un retard, le développement ne peut être que rattrapage : rattrapage des formations capitalistes déjà développées, cela va sans dire. Qu'en est-il de la théorie marxiste ? Sur quelle vision du développement débouche l'analyse du sous-développement comme "blocage de l'accumulation du capital dans les formations dominées" ? Ces deux questions m'amènent directement à aborder le deuxième point de mon intervention.

2. LE DÉVELOPPEMENT DE LA PÉRIPHÉRIE DANS LE SCHÉMA MARXISTE : "L'ACCUMULATION SOCIALISTE AUTOCENTRÉE"

:

Avant de passer à l'analyse des trois axes de réflexion que j'ai définis tout à l'heure, je voudrais préciser une chose. Dans mon optique, le

sous-développement n'est nullement imputable à la carence ou à l'insuffisance de l'accumulation, pas plus qu'il n'est imputable aux survivances traditionnelles. Pour moi, le sous-développement reste le produit de l'accumulation capitaliste. De ce fait, le développement économique, si tant est que cette notion a un sens en dehors de toute référence au modèle économique de l'Occident capitaliste, ne saurait être défini en privilégiant l'accumulation du capital, c'est-à-dire en privilégiant l'infrastructure économique ou les sacro-saintes forces de la production matérielle. Nous reviendrons sans doute sur cette question importante au cours de la discussion qui suivra. Dans l'immédiat, permettez-moi d'aborder le premier axe de ma réflexion sur le développement dans la vision marxiste.

2.1. Le "paradoxe du développement" comme accumulation du capital :

Pour tous les auteurs marxistes qui se sont penchés sur la question, la seule façon de sortir du sous-développement réside dans l'accumulation du capital. Plus précisément, dans la mesure où le sous-développement est défini comme blocage, le développement ne consiste en rien d'autre qu'en une sorte de déblocage de l'accumulation dans les pays du Tiers-Monde.

A ma connaissance, il n'existe aucun modèle de développement, aucune théorie du développement qui ne repose pas principalement sur le concept d'accumulation du capital. Ceci pose un sérieux problème qui, à mon sens, n'a pas fait l'objet de toute l'attention qu'il mérite. Ce problème, c'est celui que P. Ph. Rey désigne lorsqu'il parle de "paradoxe du développement".

Pourquoi "paradoxe du développement" ? L'idée de paradoxe du développement renvoie à une espèce de contradiction que l'on rencontre dans le schéma marxiste de développement. D'un côté, en effet, on nous dit que pour se développer, les pays du Tiers-Monde doivent accumuler le plus possible, et le plus rapidement possible, du capital grâce à un processus d'industrialisation massive et accélérée. De l'autre, pour l'avoir suffisamment étudié, nous savons tous ce que signifie, d'un point de vue marxiste, l'accumulation du capital. Quelles que soient par ailleurs leurs divergences, tous les marxistes, en effet, se retrouvent sur ce point: en tous lieux et en tous temps, l'accumulation du capital a pour signification l'extorsion de la plus-value, l'exploitation des prolétaires, la paupérisation relative ou absolue de l'ensemble des travailleurs, l'aliénation poussée des individus, la réification des rapports sociaux, etc. Qui plus est, dans les sociétés du Tiers-Monde, l'accumulation du capital conduit au sous-développement économique et à l'appauvrissement intellectuel et culturel.

A moins de faire fi de la logique la plus élémentaire, cette double position n'est pas tenable. Logiquement, on ne peut pas dénoncer le capitalisme et les contradictions qu'il engendre au plan national et au plan international et en même temps proposer, comme voie de développement, de mettre en oeuvre un processus d'industrialisation qui se ramène en fait à un processus d'accumulation du capital. On ne

peut pas, autrement dit, critiquer le capitalisme comme générateur d'exploitation et de sous-développement et, dans le même temps, reprendre à son compte la célèbre formule sur laquelle Marx a tant ironisé : "Accumulez ! accumulez ! c'est la loi et les prophètes !".

Je vois d'ici l'objection que beaucoup ne manqueront pas d'opposer à ce que je viens de dire : à savoir que l'accumulation prônée par les marxistes est une accumulation de type socialiste. C'est un point que je souleverai dans le troisième axe de réflexion proposé ; je le laisse donc provisoirement de côté et j'aborde tout de suite le deuxième axe, à savoir la prétention du schéma marxiste d'édifier une économie autonome et aut centrée.

2.2. Processus d'introversion économique ou reproduction de l'extraversion de l'économie dominée :

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de revenir longuement ici sur les différentes propositions (ou recommandations) du "modèle de développement socialiste aut centré", propositions qui ont d'ailleurs été appliquées, avec plus ou moins de fidélité et plus ou moins de persévérance certes, dans divers pays du Tiers-Monde : Corée du Nord, Viet-Nam, Cuba, Mongolie, Birmanie... et, pour le monde arabe, Egypte sous Nasser, Irak et Syrie sous le régime baathiste, Algérie de 1967 à 1984, pour ne citer que les exemples les plus connus. Je rappelle simplement cette proposition de G. Destanne de Bernis, théoricien et chantre de l'industrialisation algérienne : "Les pays en voie d'industrialisation ne peuvent envisager de rattraper les pays qui ont commencé leur industrialisation depuis plus d'un siècle que s'ils décident de brûler un certain nombre d'étapes et de se porter dès maintenant sur les processus de production les plus modernes"^[3]. Par processus de production les plus modernes, il faut entendre non seulement ce que l'on appelle les industries lourdes en capital, mais aussi les techniques de production correspondantes, c'est-à-dire les techniques à intensité capitaliste élevée.

La question fondamentale qui se pose à ce niveau, est la suivante : sur la base d'une telle prémisse théorique, et sur la base des autres prémisses du modèle qu'il ne me semble pas nécessaire de rappeler ici, est-il possible de mettre en oeuvre un processus d'industrialisation ou d'accumulation effectivement introverti et aut centré ?

Si l'on veut traiter correctement une telle question, je crois qu'il est nécessaire de se situer aux deux niveaux suivants :

- d'une part, le niveau de l'espace des formations sociales dominées dites "en voie d'industrialisation", telles qu'elles sont soumises à une logique de reproduction propre (ou reproduction interne) ;
- d'autre part, le niveau de l'espace de l'économie mondiale telle que cette dernière se structure et se restructure sous le double effet de la socialisation du procès de travail à l'échelle internationale et de la réorganisation (induite) de la division inégale du travail à l'échelle mondiale.

Convenons que ce deuxième niveau fera l'objet de la troisième partie de mon exposé : celui qui concerne le développement de la périphérie dans le contexte de l'économie mondiale capitaliste. Il me faut aborder tout de suite le premier niveau, celui qui concerne l'espace de chaque économie dominée. De ce point de vue, trois séries de réflexions importantes me viennent à l'esprit.

a/ Le procès d'introversio n économique renvoie, on le sait, à l'analyse des rapports entre l'industrie et l'agriculture. Comment ces rapports se présentent-ils dans le schéma de développement discuté ici ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire de s'interroger sur la signification de la notion d'"accumulation socialiste primitive" forgée dans les années 20 par l'économiste russe E. Préobrajensky et reprise depuis par la plupart des expériences qui se réclament du socialisme. S'agissant précisément des expériences de développement socialiste à la périphérie, on notera simplement que la priorité reconnue à l'industrie s'est traduite, dans la réalité, par une soumission de l'agriculture au projet d'industrialisation accélérée. Cette soumission, on le vérifie avec force à l'heure actuelle, s'est inscrite négativement sur le long terme face à l'objectif de l'intégration économique initialement fixé.

b/ Le procès d'introversio n économique renvoie également à l'analyse des rapports qui se nouent entre la section de production des moyens de production et la section de production des biens de consommation (pour reprendre les termes du schéma de la reproduction de K. Marx). Ce que l'on peut dire de ce point de vue, c'est que l'affectation prioritaire de l'investissement vers des secteurs et des branches d'industrie à composition organique du capital élevé, qui est la règle dans le modèle de développement analysé, et la concentration de l'accumulation qui en est le corollaire invariable, se sont révélées partout, dans la réalité, pour le moins problématiques quant à la concrétisation de l'objectif de l'introversio n économique retenu au départ (le développement déséquilibré des différents secteurs et des différentes branches n'a pas favorisé, en effet, dans la réalité, l'introversio n souhaitée).

c/ Enfin, le procès d'introversio n économique renvoie à l'analyse des rapports qui se développent entre la sphère de la création de la valeur et la sphère de circulation ou de réalisation de cette même valeur. J'ai conscience de toucher là à un problème crucial, qui concerne non seulement l'ensemble des formations sociales sous-développées, mais également les pays capitalistes développés et les pays du "socialisme réel", c'est-à-dire l'Union Soviétique et les "démocraties populaires" de l'Europe de l'Est. Ce problème est celui de la contradiction création/réalisation de la valeur, contradiction inhérente à toute forme de production marchande.

Concernant le schéma de l'accumulation autocentrée, dans ses applications périphériques, on peut noter deux séries de remarques relativement à ce dernier problème.

* La première concerne le marché des biens de production : il est clair

que la formation de ce marché a été durablement contrariée par le

mode d'allocation sectorielle de l'investissement, caractéristique du modèle discuté. En effet, la priorité attribuée excessivement aux secteurs situés à l'amont, producteurs de ces biens de production, ne pouvait qu'être préjudiciables à l'essor des autres secteurs, c'est-à-dire à ceux situés à l'aval et qui sont précisément les débouchés naturels pour les produits des premiers. Du coup, le marché des biens de production ne s'étant pas développé, c'est toute la dynamique de l'intégration sectorielle et de l'introversion économique qui s'est trouvée durablement compromise.

* La deuxième série de remarques concerne le marché des biens de consommation: comme pour le marché des biens de production, on constate que, dans la plupart des pays qui ont adopté un tel schéma de développement, le marché des biens de consommation n'a pu véritablement se former. Pour en comprendre les raisons, ce sont, là aussi, les modalités de l'accumulation qu'il faut analyser de près. A cet égard, les éléments qui me paraissent déterminants sont les suivants :

- L'affectation autoritaire de l'investissement prioritairement vers les secteurs hyper-capitalistes : cette affectation a défavorisé de manière durable l'émergence d'une véritable consommation de masse.

- L'austérité imposée aux classes populaires et même à certaines catégories des couches moyennes : sanction sociale d'un mode d'accumulation politiquement orienté vers la reproduction accélérée du capital dans certaines branches de la production, cette austérité s'est traduite par une misère sociale qui est allée en s'aggravant au fil des années.

- Et, surtout, comme effet de la haute composition technique du capital, la situation de sous-emploi généralisé de la force de travail aussi bien dans les villes que dans les campagnes : ce sous-emploi généralisé, qu'on appelle en jargon marxiste "surpopulation absolue et/ou relative", a eu des retombées néfastes en termes de formation d'une demande interne pour les biens de consommation.

Tous ces éléments que malheureusement je ne peux ici que mentionner, ont fait que l'objectif initialement retenu d'édifier une économie aut centrée s'est trouvé durablement contrarié. Qu'en est-il de la seconde prétention du modèle de développement dit "socialiste aut centré" ? En particulier, qu'en a-t-il été, dans la réalité, du projet d'édification d'une société socialiste, débarassée de l'injustice et des inégalités capitalistes ?

2.3. Transition au socialisme ou extension des rapports sociaux capitalistes :

Comme je le disais tout à l'heure, la conception du développement en termes d'accumulation du capital est très problématique quand elle est le fait de gens qui se réclament du marxisme. Le projet socialiste originel n'avait-il pas, en effet, justement pour visée essentielle de rompre avec l'accumulation, seul moyen d'abolir l'exploitation et l'aliénation dont elle est porteuse ? En apparence, mais en apparence

seulement, ce problème n'est évidemment pas sans solution. Il suffit pour cela de préciser que l'accumulation dont il s'agit n'est pas l'accumulation traditionnelle, capitaliste, mais une accumulation d'un type nouveau : l'accumulation socialiste. Et, on le sait, c'est effectivement cette position qui a été généralement retenue. Dans l'optique des théoriciens marxistes, il y aurait ainsi deux sortes distinctes d'accumulation, l'accumulation capitaliste et l'accumulation socialiste. S'agissant du cas particulier des sociétés du Tiers-Monde, les choses sont encore plus simples. Ici, nous expliquent ces théoriciens, la voie capitaliste est de toutes façons exclue : ou le développement est socialiste ou il n'est pas. Voici, à titre d'exemple, un propos de S. Amin qui résume bien le point de vue marxiste à ce sujet : "La périphérie est contrainte de dépasser le capitalisme, d'ouvrir la brèche en direction de l'invention d'une civilisation socialiste, de désaliéner l'humanité... La transition, dans les conditions actuelles d'inégalité entre les nations, rappelle qu'un développement qui n'est pas simplement développement du sous-développement, sous sa forme "classique" ou sous des formes "rénovées", est simultanément national, populaire-démocratique et socialiste par le projet dans lequel il s'inscrit"[\[4\]](#).

On conviendra aisément avec moi que cette façon de surmonter le problème n'est guère satisfaisante. Il ne suffit pas de qualifier l'accumulation de socialiste pour que sa nature change concrètement, pour que ses mécanismes et ses effets se transforment réellement. Les bidonvilles qui ont proliféré dans les centres industriels des pays du Tiers-Monde à option socialiste, au cours de ces dernières décennies, la misère qui s'est développée (et qui continue de se développer) dans ces pays à un rythme aussi inquiétant que dans les autres, ceux à option capitaliste, etc., tout cela montre assez qu'il n'existe pas une multitude de lois de l'accumulation, mais une seule : celle du capital.

Cela étant, à supposer que l'accumulation du capital puisse acquérir une autre signification que celle que lui confère le système capitaliste, la question fondamentale à laquelle il convient d'apporter ne serait-ce que des éléments de réponse, est la suivante : quelle est la nature propre de l'accumulation du capital dans une économie en transition vers le socialisme ? En d'autres termes, quelle est la spécification de l'accumulation du capital dans une société qui édifie le socialisme par rapport à l'accumulation du capital en régime capitaliste ?

En vérité, le noeud du problème de la transition (ou du passage) au socialisme réside dans la vision économiste qu'on en a eue. Le noeud du problème réside dans le fait que le socialisme a été invariablement défini par référence aux sacro-saintes forces productives qu'il faut développer, par références aux fameuses "bases matérielles du socialisme" qu'il faut construire, etc., toutes choses qui ne signifient en fait rien d'autre que la priorité à l'industrialisation et à... l'accumulation. Mais, dans toute cette affaire, où est le bouleversement des rapports de production capitalistes qu'on devait réaliser, où sont les rapports de production socialistes qu'on devait instaurer ? A ceux qui hésitent encore sur la réponse à donner à cette question, je dirais tout

simplement : nulle part. Ni dans le schéma théorique, ni dans les expériences concrètes qui s'en inspirent ou s'en sont inspirées.

Certes, sur le plan doctrinal, le développement socialiste repose sur deux principes majeurs et complémentaires : d'une part, le principe de la transformation de la propriété foncière au moyen d'une réforme agraire collectiviste et, d'autre part, celui de la nationalisation des grands moyens de production dans l'industrie (les "hauteurs dominantes de l'économie", selon la désignation de Lénine). Ces deux principes, qui définissent en quelque sorte le contenu économique et politique du concept de développement socialiste, ont d'ailleurs été appliqués concrètement, partout où le régime en place s'est réclamé du socialisme ou du progressisme.

S'il en est bien ainsi, on ne peut cependant s'empêcher de constater que, dans leur réalité, la collectivisation de la terre comme la nationalisation de l'industrie posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Je vais me limiter, ici, à ceux de ces problèmes qui me paraissent essentiels, compte tenu évidemment de ce que, à mes yeux, le socialisme se définit (ou doit se définir) davantage par référence à la dynamique des rapports sociaux (rapports politiques, économiques, idéologiques...) que par référence à celle des forces de la production matérielle.

1er problème : La nationalisation, que ce soit dans l'industrie ou dans l'agriculture, implique-t-elle nécessairement prise de possession sociale effective des moyens de production concernés ? La question, assurément, mérite qu'on se la pose, surtout si au lieu de se cantonner dans la théorie on regarde ce qui se passe dans la réalité. Dans la réalité, en effet, la nationalisation ne s'est-elle pas réduite, jusqu'ici tout au moins, à un simple transfert de la priorité à l'Etat (propriété de la terre et/ou des unités industrielles de production) ?

2ème problème : Une fois la nationalisation opérée, et toujours en restant sur le terrain de la réalité, comment a-t-on réglé la fameuse question de la division du travail dans les entreprises (et les exploitations) d'Etat qui en ont résulté ? En particulier, s'agissant du secteur de l'industrie, la question qui se pose est celle-ci : étant données les caractéristiques technologiques des branches industrielles privilégiées par le modèle discuté, étant donnés donc les choix techniques liés à ce dernier, comment a-t-on géré concrètement l'antagonisme travail de conception/travail d'exécution que le projet socialiste originel avait pour ambition d'abolir ? A-t-on effectivement atténué cet antagonisme (à défaut de le supprimer totalement) ou l'a-t-on, au contraire, conforté et reproduit ?

3ème problème : Ce qui précède montre à l'évidence que si la nationalisation est une condition nécessaire de l'édification du socialisme, elle n'en est pas pour autant une condition suffisante. Or, qu'en a-t-il été, dans la réalité des expériences de développement socialiste périphérique (et pas seulement dans les discours tenus sur elles), des autres conditions de cette édification ? Par autres conditions, je vise en particulier les conditions politiques et

idéologiques, c'est-à-dire celles qui ont trait à l'Etat, au pouvoir d'Etat, aux "appareils idéologiques de l'Etat" pour reprendre cette formulation althussérienne. Ces conditions tenant à l'Etat, à son pouvoir et à ses appareils, s'en est-on sérieusement occupé ou bien les a-t-on, au contraire, passablement négligées voire ignorées ?

C'est bien entendu à dessein que je formule l'ensemble de ces éléments davantage sous forme d'interrogations que sous forme d'affirmations toutes faites. Mon souci est surtout de susciter une réflexion autour des problèmes posés que d'apporter à ceux-ci des réponses toutes prêtes. Toutefois (il est à peine utile de le souligner) le mode interrogatif de rigueur ici, n'exclut pas que, des analyses précédentes, je puisse tirer la conclusion que voici, relativement au sujet abordé. C'est parce que, dans sa réalité sinon dans son concept, le socialisme n'a pas su donner de réponses satisfaisantes aux questions ci-dessus exposées qu'il s'est montré jusqu'ici incapable d'être autre chose qu'une variante du modèle capitaliste qu'il prétend combattre.

Sans transition, je passe au troisième point de mon exposé : le développement de la périphérie dans le contexte économique mondial.

3. LE DÉVELOPPEMENT SOCIALISTE PÉRIPHÉRIQUE DANS LE CONTEXTE DE L'ÉCONOMIE CAPITALISTE MONDIALE :

Quand on s'interroge, comme nous sommes en train de le faire aujourd'hui, sur le concept de "développement socialiste autocentré", on ne peut pas éviter la question des rapports que les pays périphériques considérés entretiennent avec le système économique mondial. Ou, plus précisément, la question des rapports que les pays périphériques concernés entretiennent, dans le cadre du système mondial, avec les pays capitalistes développés.

Tout au début de mon exposé, j'ai dit que j'aborderai cette question essentiellement à travers l'analyse des nouvelles formes de la dépendance qui se développent de plus en plus, au plan mondial, au profit des sociétés du centre et au détriment de celles de la périphérie[5].

D'une façon générale, en laissant de côté l'aspect culturel des choses, on peut dire que la dépendance actuelle de la périphérie vis-à-vis du centre revêt trois formes principales : financière, commerciale et technologique. Ces trois formes, le "modèle socialiste autocentré" ne fait pas que les reproduire ; il les reproduit en les aggravant. En les passant successivement en revue, nous allons voir comment.

3.1. La dépendance financière :

Conséquence de la politique d'industrialisation accélérée, conduite pendant les années 60 et 70, la plupart des pays qu'on croyait "en développement autocentré", sont confrontés à l'heure actuelle à des problèmes d'endettement et de charges d'endettement aussi pesants que ceux auxquels font face les autres pays, ceux ayant suivi une "voie

extravertie". A titre d'illustration, la dette extérieure de l'Algérie se chiffre désormais à environ 20 milliards de dollars U.S., ce qui est très lourd surtout si l'on songe que le service annuel de cette dette représente une somme dépassant le seuil critique d'un tiers (1/3) des recettes d'exportation.

3.2. La dépendance commerciale :

Sur le plan commercial, comme sur le plan financier ci-dessus évoqué, les pays du Tiers-Monde ayant suivi la politique de développement dite "socialiste autocentrée" ne sont pas moins dépendants de l'extérieur que leurs homologues ayant suivi d'autres politiques de développement : substitution d'importations, promotion des exportations, etc.. Dans certains domaines, la dépendance des premiers est même plus forte, plus accusée que celle des seconds. Exemple à cet égard est l'évolution sur le plan alimentaire. Tous les pays progressistes du Tiers-monde, on le sait, ont appliqué (conformément à leur modèle de référence) des programmes de réforme agraire dans le but de changer les rapports sociaux dans l'agriculture et d'y instaurer des structures de production de type coopératif ou carrément étatique. L'échec massif qui a partout (ou quasiment partout) sanctionné ces programmes, a conduit à un état de dépendance alimentaire chronique, d'autant plus préjudiciable aux pays concernés que l'alimentation constitue un domaine stratégique et que, par voie de conséquence, le chantage alimentaire cyniquement pratiqué par les pays occidentaux (exportateurs de produits agro-alimentaires) met sérieusement en péril les "souverainetés nationales".

3.3. La dépendance technologique

D'abord une remarque : sur le plan économique, ce qu'on nomme "développement socialiste autocentré" se définit, dans son noyau dur, par une triple option :

- priorité à l'accumulation sur la consommation ;
- priorité à l'industrie sur l'agriculture ;
- priorité à l'industrie lourde sur l'industrie légère[6].

En théorie comme en pratique, cette triple priorité se traduit automatiquement par une quatrième :

- priorité aux techniques modernes de production qui sont capital-intensives sur les techniques plus traditionnelles qui, elles, sont labor-intensives.

La question qui se pose alors est la suivante : dans les conditions internes et internationales concrètes qui sont celles des sociétés sous-développées actuelles, la priorité conférée à la technologie de pointe dans le cadre de la politique de développement socialiste est-elle un facteur d'indépendance ou, au contraire, de dépendance technologique ? N'en déplaise aux tenants du "développement autonome et autocentré" qui plaident pour le "raccourci technologique", il est clair que la dépendance de l'économie sous-développée ne s'estompe pas

sous l'effet de l'adoption des techniques de production modernes importées de l'étranger. Au contraire, si l'on en juge par les évolutions enregistrées partout où l'on a massivement investi dans ce type de techniques, il est incontestable que l'importation de celles-ci conduit le plus souvent à une aggravation de l'état de dépendance technologique vis-à-vis des pays capitalistes occidentaux, principaux pourvoyeurs de technologies.

L'explication de cette aggravation est simple. On sait, en effet, que la technique moderne de production correspond à un degré déterminé de développement des forces productives et que, dans sa conception comme dans son élaboration concrète, elle a pour cadre un type déterminé de rapports sociaux de production : en l'occurrence il s'agit des rapports capitalistes. A cause de cette double détermination, on peut à bon droit se poser la question de son adéquation aux conditions matérielles et sociales qui dominent (ou prédominent) dans les zones périphériques. Et, en conséquence, de demander si le transfert de cette technique vers les pays moins développés n'a pas objectivement pour fonction de perpétuer l'état d'extraversion et de dépendance de ces pays vis-à-vis des nations industriellement avancées. Dans ce cas, évidemment, l'accès à la technologie de pointe, loin d'être un facteur de libération économique, constitue au contraire le rapport principal d'une dépendance sous des formes à peine renouvelées.

Pour étayer cette idée d'une dépendance qui se perpétue sous l'effet de la politique technologique privilégiant les processus de production de pointe, je me limiterai à quelques remarques concrètes. Quelle que soit la formule retenue dans les contrats de transfert de technologies (formules "clefs en main", "produit en main", ou encore, plus récemment, "marché en main"), l'investissement massif dans les processus de production modernes se traduit par une dépendance technologique accrue vis-à-vis de l'extérieur, et ceci aussi bien au niveau du fonctionnement des unités de production déjà installées qu'à celui de la mise en place de nouvelles unités de production.

* Au niveau du fonctionnement des unités de production déjà installées : ce que l'on constate, en effet, c'est que ces unités nécessitent, pour leur approvisionnement en pièces de rechange et en personnel technique qualifié (ingénieurs, techniciens, cadres de gestion...), d'entretenir des liaisons permanentes et étroites avec les firmes étrangères qui monopolisent l'innovation et le savoir-faire technologiques. De ce fait, elles s'avèrent (ces unités) durablement tributaires de pouvoirs de décision situés au sein de ces firmes, c'est-à-dire en définitive de pouvoirs de décision situés au sein des économies du centre dont sont originaires ces firmes.

* Au niveau de la mise en place de nouvelles unités de production : Ce que montre l'expérience est que ces nouvelles unités, sous peine de former des "cathédrales dans le désert", nécessitent que des liaisons complexes (techniques, financières, commerciales...) soient assurées, en amont et en aval, entre elles et les unités déjà en place. Or, pour les raisons que l'on connaît, les connaissances et les compétences indispensables à cet effet n'existent généralement pas au sein de

l'économie sous-développée. Aussi bien, la voie est-elle, ouverte aux fameux contrats dits de coopération ou d'assistance technique et à leurs conséquences néfastes : habitude de recourir à l'opérateur étranger pour toute tâche complexe, freinage des progrès possibles dans la maîtrise des équipements importés, inhibition des facultés locales de création technologique et, finalement, dépendance renforcée vis-à-vis des détenteurs de savoir-faire et de technologie.

BIBLIOGRAPHIE

I-OUVRAGES

AMIN S., "L'Afrique de l'Ouest bloquée : L'économie politique de la colonisation 1880-1970", éditions de Minuit, Paris 1971.

AMIN S., "Le développement inégal : essai sur les formes sociales du capitalisme périphérique", éditions de Minuit, Paris 1973.

AMIN S., "Irak et Syrie 1960-1980. Du projet national à la transnationalisation", éditions de Minuit, série Documents, Paris 1982.

BENACHENHOU A., "Formation du sous-développement en Algérie : Essai sur les limites du développement du capitalisme 1830-1962", OPU, Alger 1976.

BENACHENHOU A., "L'expérience algérienne de planification et de développement 1962-1982", OPU-SNED, Alger 1982.

BENHOURIA T., "L'économie de l'Algérie", F. Maspero, Col. Textes à l'appui, Paris 1980.

BENISSAD M.E., "Sous-développement, capitalisme et socialisme", 2ème édition remaniée de "Théories et politiques de développement économique," SNED, Alger 1978.

BENISSAD M.E., "L'économie du développement de l'Algérie : Socialisme et sous-développement", OPU-Economica, Alger-Paris 1979.

BETTELHEIM CH., "La transition vers l'économie socialiste", F. Maspero, Col. Economie et Socialisme, Paris 1968.

BETTELHEIM CH., "Calcul économique et formes de propriété", F. Maspero, Col. Economie et Socialisme, Paris 1970.

BOGNAR J., "Les nouveaux mécanismes de l'économie socialiste hongroise", édition du Pavillon, Paris 1969.

CARDOSO F.H. ET FALETTO E., "Dépendance et développement en Amérique Latine", PUF, Col. Politiques, Paris 1978.

CLAIRMONTE F., "Le libéralisme économique et les pays sous-développés", Droz, Genève 1958.

DUMONT R., "Cuba, Socialisme et développement" éditions du Seuil, Paris 1964.

EMMANUEL A., "Technologie appropriée ou technologie sous-développée", PUF-IRM, Paris 1981.

EMMANUEL A., "La dynamique des inégalités", Anthropos, Col. Théorie et Société, Paris 1985.

FRANK A.G., "L'accumulation dépendante", Anthropos, Paris 1978 (on trouvera dans cet ouvrage un texte de S. Amin ayant pour titre : "Sociétés précapitalistes et capitalisme").

KORNAI J., "Socialisme et économie de la pénurie", Economica, Paris 1984.

LACOSTE Y., "Unité et diversité du Tiers-Monde", 2 volumes, F. Maspero, Livres de la revue "Hérodote", Paris 1980.

LATOUCHE S., "Critique de l'impérialisme. Une approche marxiste non léniniste des problèmes théoriques du sous-développement", Anthropos, Col. m8, Paris 1979.

LÊ THÀNH KÔI, "Socialisme et développement au Viet-Nam", PUF-IEDES, Paris 1978.

LIPIETZ A., "Mirages et miracles. Problèmes de l'industrialisation dans le Tiers-Monde", La découverte, Col. Economie critique, Paris 1986.

MICHALET CH. A., "Le défi du développement indépendant : Les conditions de la souveraineté économique dans le Tiers-Monde", Rochevignes, Paris 1983.

PARTANT F., "La guérilla économique. Les conditions du développement", éditions du Seuil, Paris 1976.

POULAIN E., "Le mode d'industrialisation socialiste en Chine", F. Maspero, Col. Economie et Socialisme, Paris 1977.

PREOBRJENSKY E., "La nouvelle économie", Etudes et Documentation Internationales (EDI), traduction de B. Joly, Paris 1966.

REY P. PH., "Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme : Exemple de la "Comilog" au Congo-Brazzaville", F. Maspero, Col. Economie et Socialisme, Paris 1971.

REY P. PH., "Les alliances de classes. Sur l'articulation des modes de production suivi de matérialisme et luttes de classes", F. Maspero, Col. Textes à l'appui, Paris 1973.

RIAD H., "L'Egypte nassérienne", Cujas, Paris 1964.

ROSTOW W.W., "Les étapes de la croissance économique", éditions du Seuil, Paris 1963.

SALAMA P., "Le procès de sous-développement", F. Maspero, Livres Critiques de l'Economie Politique, Paris 1973.

STERNBERG F., "Le conflit du siècle. Capitalisme et Socialisme à l'épreuve de l'histoire", éditions du Seuil, Paris 1958.

TEMMAR H., "Stratégie de développement indépendant. Le cas de l'Algérie : un bilan", Publisud, Paris 1983.

TISSIER P., "La Chine. Transformations rurales et développement socialiste", F. Maspero, Col. Economie et Socialisme, Paris 1976.

II. ARTICLES DE REVUES

AMIN S., "Sous-développement et dépendance en Afrique Noire : Les origines historiques et les formes contemporaines", Revue Tiers-Monde, n° 52, Oct.-Déc. 1972.

AMIN S., "Le modèle théorique d'accumulation et de développement dans le monde contemporain : La problématique de la transition", Revue Tiers-Monde, n° 52, Oct.-Déc. 1972

ANDREFF W. ET HAYAB A., "Les priorités de la planification algérienne sont-elles vraiment industrialisantes ?", Revue Tiers-Monde, n° 76, Oct.-Déc. 1978.

ANDREFF W., "Le modèle d'industrialisation soviétique : quelles leçons pour le Tiers-Monde ?", Revue Tiers-Monde, n° 110, Avril-Juin 1987.

BENACHENHOU A., "L'économie algérienne entre l'autonomie et la dépendance", Revue d'Economie Industrielle, n° 14, 4ème trimestre 1980.

BENISSAD M. E., "Le modèle de développement algérien est-il autocentré ?", Monde en développement, n° 36, 1981.

BETTELHEIM CH., "Chine et URSS : deux "modèles" d'industrialisation", Les Temps Modernes, n° 289-290, Août-Sept. 1970.

CARDOSO F. H., "Impérialisme et dépendance en Amérique Latine", L'homme et la Société, n° 27, Janvier-Mars 1973.

CHARENTENAY (DE) P., "Développement autocentré : incantation et méthode", Projet, n° 190, Nov.-Déc. 1984.

CHAVANCE B., "La crise du modèle de développement soviétique", Les temps Modernes, n° 443, Juin 1983.

DESTANNE DE BERNIS G., "Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale", Économie Appliquée, ISEA, n° 3-4, 1966.

DESTANNE DE BERNIS G., "Industries industrialisantes et intégration économique régionale", Economie Appliquée, ISEA, n° 1, 1968.

DESTANNE DE BERNIS G., "De l'existence de points de passage obligatoires pour une politique de développement", Economies et Sociétés, ISMEA, série F, n° 29, Février 1983.

ELSENHANS H., "Le développement autocentré contradictoire", Les Cahiers du CREA (Centre de Recherche en Economie Appliquée), n° 3, Alger, 3ème trimestre 1984.

HALLIDAY J., "L'énigmatique Corée du Nord", Les temps Modernes, n° 447, Oct. 1983.

LATOUCHE S., "Quelques hypothèses hétérodoxes sur le sous-développement", Les temps Modernes, n° 417, Avril 1981.

LÊ THÀNH-KÔI, "Modèle socialiste et pays en développement : l'expérience vietnamienne", Revue Tiers-Monde, n° 91, Juillet-Septembre 1982.

OLIVIER J. P., "Afrique : qui exploite qui ? (A propos de S. Amin et des bourgeoisies d'Etat africaines)", Les Temps Modernes, n° 326 et 327, Mai et Juin 1975.

SANTOS (DOS) T., "Transfert technologique et dépendance économique", Revue Tiers-Monde, n° 74, Avril-Juin 1978.

SOKOLOFF G., "L'autre Corée", Economie Prospective Internationale (revue du CEPII), n° 19, 3ème trimestre 1984.

III. THESES

BENAKOUCHE R., "L'accumulation du capital à l'échelle internationale et le concept de dépendance. Essai d'analyse critique", thèse de doctorat d'Etat en sciences économiques, Université Paris X, Nanterre 1978.

BENDAHOU A., "Critique de théories du développement autocentré : de l'approche des besoins "essentiels" à la théorie de la dépendance", thèse de 3ème cycle en sciences économiques, Université Paris X, Nanterre 1984.

FERGUENE M. A., "Socialisme et développement : Essai sur les limites de l'accumulation socialiste autocentrée à la périphérie", thèse de doctorat d'Etat en Sciences Economiques, Université des Sciences et Techniques de Lille, 1987.

HAYAB A., "Le modèle algérien de développement et la théorie des industries industrialisantes", thèse de 3ème cycle en "Economie Publique-Planification-Aménagement du Territoire", Université Paris I, 1979.

JACQUEMOT P., "Accumulation et semi-industrialisation. Le cas de l'économie algérienne contemporaine", thèse complémentaire en sciences économiques, Université Paris IX, 1978.

LAATAR N., "Les implications logiques du concept de développement autocentré : un essai critique à partir du postulat d'autodynamisme du capital", thèse de 3ème cycle en "Socio-Economie du Développement", Université Lille I, 1985.

THIERRY S. P., "La crise du système productif algérien", thèse de doctorat d'État en sciences économiques, Université Grenoble II, 1982.

Notes

[*] Docteur d'Etat en Sciences Economiques

[1] Ce texte est une conférence prononcée à l'Institut de Sociologie de l'Université de Annaba, le 19 Décembre 1988.

[2] Soit dit au passage, cette idée de sous-développement imputable aux survivances traditionnelles rappelle un peu la thèse de W. W. Rostow selon laquelle le sous-développement est dû aux mentalités arriérées, réfractaires au progrès.

[3] G. Destanne de Bernis : "Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale", Économie Appliquée, I.S.E.A., n° 1, 1966.

[4] S. Amin, "Le modèle théorique d'accumulation et de développement dans le monde contemporain : La problématique de la transition", Revue Tiers-Monde, n° 52, Oct.-Déc. 1972.

[5] Je précise tout de suite que la dépendance économique (puisque c'est d'elle qu'il s'agit ici) n'est pas, à mes yeux, le problème central de la question du développement. Contrairement à l'idée reçue dans les milieux progressistes, un développement véritable n'est pas incompatible avec une dépendance économique très forte. Comme le montre l'exemple du Canada, un tel développement peut même se réaliser sur la base d'un recours massif aux capitaux étrangers. Dans ces conditions, me dira-t-on, pourquoi cet intérêt accordé ici aux nouvelles formes de la dépendance, reproduites partout où le modèle socialiste a été adopté ? Simplement parce que, dans l'optique de ce modèle, l'indépendance économique, conçue comme fin et moyen du développement, constitue un objectif primordial. Aussi, m'a-t-il paru intéressant et utile, dans le cadre d'une analyse critique de ce modèle, de voir comment, dans les faits, il reconduit en les renforçant les liens de dépendance unissant la périphérie au centre.

[6] Sur ce point, cf. Andreff W. et Hayab A., "Les priorités de la planification algérienne sont-elles vraiment industrialisantes ?", Revue Tiers-Monde, n° 76, Oct.-Déc. 1978.

M. BAHLOUL ET B. HAMEL [*]

Politiques d'ajustement et emploi [**]

Cas de l'Algérie

INTRODUCTION

La contrainte extérieure dont la manifestation la plus forte aujourd'hui est le service de la dette est subie, à partir de la fin des années 70, par l'ensemble des pays en développement. Celle-ci pèse lourdement sur leurs "choix" économiques et socio-politiques. La disponibilité importante de ressources financières, due à une certaine amélioration des termes de l'échange et à l'apport de ressources financières de l'extérieur, cède la place à une situation de rareté, en raison notamment des modifications de la stratégie de sortie de crise des pays capitalistes développés. De la sorte, la crise financière, accompagnant l'épuisement, apparent dans certains cas, des régimes d'accumulation antérieurs, est devenue la réalité vécue par les pays en développement quel qu'ait été le comportement de chacune des économies de ces pays.

Cette situation semble avoir posé la question de l'ajustement comme "nécessité incontournable" dans tous les cas de figures, impliquant qu'aucun Etat n'est plus totalement souverain à l'égard du Fonds Monétaire International (FMI) auquel échoit une double mission. Il s'impose, à la fois, comme le dépositaire de la logique de la contrainte internationale et comme centre d'élaboration - en association avec la Banque Mondiale - des politiques économiques que les pays en développement endettés sont censés mettre en oeuvre dans le but de rétablir les grands équilibres économiques. Visant - dans leur objectif avoué - à restaurer le potentiel de croissance, ces politiques sont connues aujourd'hui sous la dénomination de "politiques d'ajustement orthodoxes". Leurs applications, en Amérique Latine par exemple, ont conduit, en général, à l'aggravation de la crise économique et sociale ainsi qu'à la tendance à l'autonomisation de la dette extérieure.

Suspectant l'efficacité des mécanismes de marchés prônée par les politiques orthodoxes, des politiques dites "hétérodoxes" ont été élaborées et appliquées. Celles-ci posent le choix entre une politique d'inspiration néo-classique - si ce n'est monétariste - et une politique d'inspiration keynésienne. Les échecs relatifs- voire les échecs tout court -rencontrés dans leurs applications ont entraîné une évolution les rapprochant fortement, dans certains cas, des politiques orthodoxes du FMI. La réalité est que certains, constatant le rétrécissement de la

distance entre les notions "d'orthodoxie" et "d'hétérodoxie", considèrent que le clivage n'est plus fait que de nuances.

L'économie algérienne n'échappe pas à ce mouvement. Cette contribution se propose d'analyser les fondements et conséquences de la double "oeuvre" de la contrainte extérieure d'une part, et des restructurations - sous le sceau de "l'ajustement structurel" - du système productif national, d'autre part. L'analyse sera menée comme éclairage aux conditions qui ont conduit à l'annulation progressive de la promesse de mise au travail d'une population jeune et en croissance rapide, posant, dans des termes nouveaux, l'équation de l'emploi et du chômage.

La réflexion sera précédée par quelques remarques - observations sur les fondements et caractéristiques des politiques d'ajustement "orthodoxes" (préconisées par le F.M.I) et les politiques hétérodoxes se voulant alternatives.

I. SUR LES POLITIQUES D'AJUSTEMENT

1.1. Objectifs, caractéristiques et conséquences des politiques d'ajustement orthodoxes et hétérodoxes :

1.1.1 Les politiques orthodoxes :

L'examen des programmes FMI montre que ceux-ci reposent fondamentalement sur l'idée -aujourd'hui forte- que les pays en développement n'ont pas besoin de PLANS mais plutôt de la Restauration d'un certain nombre de mécanismes économiques, ceux relatifs au système d'allocation des ressources essentiellement. Ils partent du postulat que tout déséquilibre extérieur a son origine dans un excédent de la demande globale sur l'offre globale, selon la stricte tradition néo-classique. Ce déséquilibre n'est possible que par une augmentation de la masse des moyens de paiement plus rapide que celle des biens et services réels. Toute correction nécessite donc une réduction de la demande nominale et une réallocation des facteurs de production de façon à augmenter l'offre globale .

Ces programmes contiennent deux objectifs étroitement liés dans l'esprit de leur promoteur : d'une part, la stabilité en rétablissant les équilibres macro-économiques de court et moyen termes, et, l'ajustement structurel en établissant les conditions d'une croissance de moyen-long termes, d'autre part. Il y a là, au plan méthodologique, la manifestation d'une croyance fortement ancrée en l'efficacité de long terme de mesures de redressement des déséquilibres de court terme, devant ramener l'économie vers un sentier de croissance, avec cette hypothèse que l'ajustement est supposé s'effectuer non pas sur les variables réelles mais sur les variables nominales. En d'autres termes, la fusion de divers horizons est présentée comme la stratégie adéquate de redressement à long terme, qui consiste à réaliser la stabilité monétaire et à rééquilibrer la balance des paiements.

Dans cette perspective, les fronts d'intervention logiquement privilégiés sont : le ralentissement de l'inflation, l'établissement d'un système (ou mécanisme de formation) des prix qui assure une direction rationnelle des ressources, la redéfinition enfin, de taux de change réalistes et l'adoption de taux d'intérêt réels positifs. La réalisation de tels objectifs implique la mise en oeuvre de mesures concrètes qui constituent autant de caractéristiques des politiques d'ajustement orthodoxes. Il s'agit, essentiellement, de celles relatives à l'ajustement des parités (dévaluation), l'encadrement du crédit, la réduction du déficit budgétaire, la libéralisation du marché et l'ouverture de l'économie sur l'extérieur.

La réduction du déficit budgétaire en appelle à la réduction systématique des dépenses publiques, accompagnée, le plus souvent, de licenciements de fonctionnaires, de dénationalisations d'entreprises et de suppression, dans les plus brefs délais, de tout schéma de subventions.

La libéralisation du marché va dans le sens de la recherche de la vérité des prix jusque-là subventionnés, ceux des biens de consommation courants notamment. Ceci implique, d'une part, le rejet de toute protection des industries domestiques, et la réduction de la demande en baissant les salaires réels et en "dégraissant" les effectifs du secteur public, d'autre part.

L'ouverture extérieure, avec dévaluation et suppression de droits de douane discriminatoires, vise, quant à elle, à dégager un excédent commercial (en devises). Cela suppose des restrictions en matière d'importations et des facilités de nature à impulser les exportations, ainsi que la mise en oeuvre d'autres modalités d'attraction des devises telles que l'ouverture au tourisme et l'accueil des investissements directs étrangers.

Ce schéma de "réanimation économique" de la société civile (définie dans le discours du FMI comme "le monde de la production et des besoins") assure, aux plans du diagnostic et surtout des acteurs, une pression assez considérable sur l'Etat qui est tenu pour premier - voire unique - responsable des déséquilibres dont souffrent les pays en développement. En effet, comme le souligne J. M. FONTAINE, ces programmes de réformes structurelles n'envisagent pas de mesures positives en faveur de la réanimation de la société civile, mais procèdent par amputation des prérogatives et des moyens de l'Etat. Dans l'esprit des propositions du FMI, les déséquilibres publics (dûs à la méconduite de l'Etat) générateurs de déficits extérieurs sont également, par essence, générateurs de tensions inflationnistes. De ce point de vue, il devient clair que les "lunettes théoriques" chaussées par le FMI ne peuvent s'accommoder nettement que sur une source de déséquilibres, en l'occurrence les déficits publics, avec comme hypothèse que les déséquilibres privés sont impensables au plan macro-économique puisque les déficits privés se bouclent d'eux-mêmes.

Partant de cette analyse, la restructuration de l'offre induit le contrôle des déséquilibres publics comme voie d'attaque privilégiée. Or, ce contrôle doit nécessairement aboutir à un retrait (désengagement) de l'Etat ou à

une redéfinition de ses fonctions entre l'Etat national et les dépositaires de la contrainte internationale et de la restauration (FMI, BIRD) d'une part, et/ou à son remplacement par l'entrepreneuriat privé, d'autre part. En tout état de cause, c'est d'une véritable division des tâches qu'il s'agit : à l'Etat National le contrôle politique et au FMI le rôle "d'organe de vigilance technique", l'objectif étant d'assurer la circulation et la recomposition des capitaux dans le cours de leur mise en valeur internationale.

L'analyse des tenants et aboutissants d'un tel schéma a permis de lui opposer d'importantes critiques. Contrairement à ce qui est sous-jacent aux programmes d'ajustement structurel, il n'est pas du tout sûr que les corrections de court terme n'entraînent pas d'effets contre-productifs brutaux, en ce sens que l'équilibrage du budget risque de bloquer le développement en bloquant aussi bien l'investissement public que privé.

Le respect strict des contraintes extérieures aboutira fréquemment, quant à lui, au blocage des importations productives et à l'asphyxie de l'industrie locale, surtout lorsque la structure industrielle d'ensemble est discontinuée. Par ailleurs, dans une telle situation (discontinuité), il reste à savoir si les effets de court terme pourront susciter, dans le pays considéré, des réactions favorables à la mise en oeuvre d'une stratégie de croissance.

Ces remarques critiques à l'égard des Programmes FMI sont confirmées par les réalités historiques des pays d'Afrique et d'Amérique Latine qui les ont adoptés. Pour le premier groupe, J. M. FONTAINE montre, par exemple, que seuls 03 d'entre eux sur 23 à bas revenus, recensés par la Banque Mondiale en 1967 ont un solde positif de ressources en 1985. On note également 04 cas où le taux moyen d'inflation est supérieur à 30 %, avec un minimum absolu de 57 % au Ghana. Les exportations chutent de 35 % en valeur en 1987 par rapport à 1986. Aussi, les succès enregistrés concernent beaucoup plus la mise en oeuvre des instruments désignés (principalement le contrôle de la croissance du crédit interne) que les objectifs macro-économiques proprement dits, à savoir la restauration de la balance des paiements et la croissance économique. Au total, l'Afrique se "déconnecte" des échanges mondiaux (en tant qu'acheteur et vendeur) au moment même où elle se "reconnecte" très fortement au système financier international, avec une dette qui représente entre la moitié et les deux tiers de la production annuelle. Cependant, il s'agit, semble-t-il, "d'une dette qui pèse moins par elle-même que par le modèle imposé pour maintenir la fiction de son remboursement".

Etudiant le cas des pays latino-américains, P. SALAMA aboutit à la conclusion selon laquelle l'application des politiques d'ajustement orthodoxes a conduit, en général, à des crises économiques profondes alors qu'elles se proposaient de les dépasser. Elle a, en outre, renforcé les mécanismes oeuvrant à la "désindustrialisation-reprimarisation" de ces pays, accompagnée de la "financiarisation" des entreprises et de l'intervention de l'Etat suite, en particulier, à la "dollarisation" de l'économie. Le poids de la dette est ici beaucoup plus marqué et semble présenter la cause principale du déficit. En effet, si 11 pays sur 19,

recensés par la Banque Mondiale en 1987, présentent un solde positif de ressources en 1985, 11 convient de noter qu'entre 1980 et 1985, 08 pays sur 19 ont des taux moyens d'inflation supérieurs à 30 % dont 04 supérieurs ou égaux à 100 %, avec un minimum absolu de 570 % pour la Bolivie.

1.1.2. Les politiques d'ajustement hétérodoxes :

C'est principalement en réaction aux conséquences économiques et sociales des politiques orthodoxes que celles, hétérodoxes, se posent comme alternatives ou se veulent comme telles.

Fondamentalement, elles semblent avoir pour objectif central non pas l'assainissement des comptes extérieurs et le remboursement de la dette, mais la réduction du taux d'inflation national qui rogne le pouvoir d'achat des différentes couches sociales. Dans cette perspective, l'essentiel de l'alternative réside, au plan théorique, dans le gel à durée indéterminée des prix et des salaires ainsi que dans la distribution moins inégalitaire des revenus.

A cet élément essentiel s'ajoutent, selon les cas, des éléments apparemment secondaires, rendant l'hétérodoxie à géométrie variable et/ou définissant des variantes. Ainsi, certains auteurs y ajoutent-ils une réduction des dépenses publiques et des fonctions de l'Etat, ainsi que des privatisations et des dérèglementations. D'autres, considèrent que ces politiques hétérodoxes doivent exclure des mesures orthodoxes et leurs conséquences sociales.

Il faut souligner que les différentes variantes de ces politiques hétérodoxes ne se prononcent évidemment pas en faveur du maintien du rôle et de l'importance du secteur public dans l'économie, et, du monopole d'Etat sur le commerce extérieur. Elles restent fondamentalement inscrites non pas dans une problématique de croissance économique réelle basée sur la production, mais dans une problématique de répartition, étant entendu que cette dernière est beaucoup plus conçue comme "amortisseur" des conséquences sociales de "l'inévitable" ajustement.

Les applications de ces politiques ont rencontré soit des demi-échecs, soit des succès relatifs, selon divers points de vue. Pour les uns (P. SALAMA par exemple), leur insuccès vient principalement de leur incapacité à assurer, dans le même mouvement, d'une part un taux de croissance suffisant et un taux d'investissement accru, et, d'autre part, à continuer à payer le service de la dette. En effet, l'absence d'augmentation substantielle des exportations pour son paiement a dû nécessiter une réduction drastique des importations, et donc la mise en oeuvre de politiques d'import-substitution rendue très difficile par la baisse du taux d'investissement et son maintien à un niveau faible. Aussi, ignorée, la dette s'impose-t-elle à nouveau. Et, parcequ'elles n'ont pas tenu compte de la responsabilité du service de la dette dans le développement du processus hyperinflationniste et du caractère durable de la crise à laquelle ont conduit auparavant les programmes FMI, ces

politiques hétérodoxes étaient condamnées à un échec à terme autant qu'à un retour à l'orthodoxie.

Le traitement qui devra être réservé à la dette, selon ce premier point de vue, devrait tenir compte de la nécessité de libérer les économies en question des conditions astreignantes de l'excédent commercial. La croissance économique devrait être l'objectif recherché, et c'est en fonction de celui-ci que les politiques économiques devraient être définies. A défaut de moratoire, et compte tenu de l'importance des dettes, un tel projet est assurément difficilement concevable sans envisager, au moins, une dépréciation des créances des pays en développement.

Pour d'autres auteurs (M. IKONIKOFF par exemple), les succès relatifs ou partiels enregistrés par les applications des politiques hétérodoxes, notamment à travers les plans "Austral" (ARGENTINE) et "Cruzado" (BRESIL), sont appréciables. Le gel des prix et des salaires n'a cependant pu être observé - pour un temps - que parce que la société civile a pris à son compte cet objectif.

Ce "pacte social" (réalisé à la faveur du processus de démocratisation en cours) se distingue, cependant, par son caractère non durable si une nouvelle structure productive, correspondant à la nouvelle distribution de revenus, n'était pas mise en place. Cela ne pourrait être possible que si les transferts à l'extérieur ne resteraient pas aussi importants qu'ils l'ont été. Par ailleurs, une distribution plus égalitaire des revenus heurterait, à terme, les intérêts des couches moyennes qui voient leurs revenus menacés par la crise financière ; à ce titre, une telle politique pourrait ne pas recevoir leur assentiment.

Qu'en est-il du cas algérien ?

1.2. Fondements et caractéristiques de l'ajustement en Algérie

Comme les autres pays en développement l'Algérie n'a pas échappé à la "nécessité" de l'ajustement. Elle semble faire partie de ceux dont la décision a été "interne et autonome". Si tel est le cas, l'évolution de la politique économique - voire sa nouveauté à partir des années 80 - devrait faire l'objet d'un décryptage en termes d'affrontements internes et de restructurations hégémoniques au sein et à l'extérieur de l'Etat. C'est là une piste de recherche que nous ne développerons pas ici.

Cependant, divers observateurs considèrent que la politique d'ajustement algérienne est beaucoup plus sévère, en 1987, que celle généralement préconisée par le FMI.

L'impératif de rétablir et de sauvegarder les équilibres extérieurs (et intérieurs) date de l'établissement, en fin 1979, du bilan décennal de développement 1967-1978. L'objectif de l'excédent commercial (en devises) est, quant à lui, clairement affirmé en 1986, suite à la "crise" des moyens de paiement extérieurs précipitée par la baisse du prix de pétrole exporté.

Mais il faut noter que l'ajustement présente une originalité en Algérie par rapport à celui proposé par le FMI. Elle réside dans le fait que celui-ci s'est opéré par paliers successifs (et non sous la forme d'un choc brutal) tout en inversant son cheminement classique. En effet, contrairement aux dispositions des programmes FMI, l'ajustement structurel (des structures), au lieu de suivre la recherche de la stabilité l'a, au contraire devancée. En d'autres termes, les mesures ponctuelles de conjoncture ont été précédées d'opérations de grande envergure, constituant ainsi autant de préalables et/ou de conditions permissives dont il s'agit d'abord de rendre l'intelligibilité.

1.2.1. En effet, l'un des caractères marquants du bilan décennal (1967-78) a été de déclarer le secteur d'Etat "inefficace", voire inefficace d'une part, et de rendre l'Etat responsable (unique) des déséquilibres économiques ainsi que des dysfonctionnements caractérisant les entreprises d'Etat.

La "Restructuration organique et financière des entreprises publiques", engagée lors du premier Plan quinquennal (1980-84), constitue une suite logique aux intentions du Bilan car "objectivement" appelée par lui. Loin de constituer un bref processus d'ajustement de quelques structures (les entreprises d'Etat) sans remise en cause des principes et règles ayant présidé à leur structuration-développement, elle s'est révélée, en réalité, comme un réaménagement profond et quasi-total du régime économique et social antérieur. Elle se caractérise, au plan macro-économique, par la mise en avant du principe de valorisation du capital, marginalisé lors de la décennie 70. Au plan micro-économique, elle crée son objectif, en l'occurrence l'entreprise classique et la dote de son principe de fonctionnement et de gestion : la rentabilité financière immédiate. Ce faisant, elle visait à produire la flexibilisation du "rapport salarial" issu de la mise en oeuvre de la "gestion socialiste des entreprises" et à promouvoir un mode de régulation alternatif, en l'occurrence un mode marchand supplantant la planification.

La recherche de la flexibilité de l'emploi et du "rapport salarial" antérieur implique des dispositions nouvelles en matière de législation du travail. Le Statut Général du Travailleur, élaboré (en 1978) pour répondre à des contradictions que le processus de développement avait portées à maturité, sera recentré autour du principe de la rentabilité financière, et réarticulé à un mouvement d'ensemble visant à la "rationalisation économique" du monde du travail.

1.2.2. C'est sur cette base structurelle reconsidérée que vont intervenir, dès Mars 1986, un certain nombre de mesures ponctuelles visant à sauvegarder les équilibres, extérieurs notamment. Parmi celles-ci, notons la compression des dépenses de l'Etat, la réduction des importations alimentaires, les incitations à l'exportation, la redistribution des terres y compris celles des ex-domaines autogérés, la nouvelle légitimité reconnue (en fait dès 1983) au secteur privé national, les fermetures d'unités de production publiques déficitaires, les licenciements -dans certains cas- des sureffectifs que la restructuration avait révélés.

A la fin de l'année 1986, suite à la session du comité central du FLN (30 Décembre), on assiste à un renforcement de la politique d'austérité. Aussi, un autre train de mesures intervient-il : suppression de nombre de subventions, création d'un impôt sur les constructions individuelles, augmentation de l'impôt sur les bénéfices, lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, suppression du Ministère de la Planification en rapport avec la question de "l'autonomie des entreprises".

Les conséquences effectives et prévisibles de cette politique d'ajustement sont notables, en particulier sur l'emploi comme on le verra plus loin. La fonction d'Entrepreneur général du développement, assurée jusque-là par l'Etat, tend sérieusement à être éclatée en de multiples fonctions que les mécanismes marchands doivent articuler entre elles.

L'Etat semble s'avancer et agir surtout en tant que Puissance Publique tournée vers l'intérieur, après avoir été dirigée antérieurement contre l'extérieur (nationalisations).

II. CONTRAINTE EXTERIEURE, MODALITES DE L'AJUSTEMENT ET EMPLOI EN ALGERIE

2.1. L'achèvement d'une période longue de progression forte et stable de l'emploi :

A partir des années 80, on constate un net renversement des tendances à l'emploi dans l'économie algérienne. C'est en effet l'achèvement d'une période longue de croissance forte, stable et diversifiée de l'emploi qui s'annonce. Cette période a couvert toute une décennie s'ouvrant, en 1967, avec le 1er plan de développement (triennal) et se clôturant pratiquement, en 1978, avec le second Plan Quadriennal. Elle a été sanctionnée par le bilan le plus positif en terme de création d'emplois et de mise au travail d'une population caractérisée par sa jeunesse et son rythme de progression rapide (3,2 %).

43.000/an de.....1968 à 1969

135.000/an de.....1974 à 1978

Cette dynamique de création d'emplois s'intégrait, naturellement, dans une politique de développement où le "plein-emploi" était posé comme un objectif macro-social de première importance. La formation du système productif devait tenir de manière synthétique et des promesses économiques - principalement la constitution d'un appareil industriel puissant par son étendue et sa performance- et des promesses sociales -la mise en oeuvre d'une politique de redistribution et de protection sociale-.

Dans cette optique, la mise au travail de la population, par une politique audacieuse de l'emploi-formation et des revenus, jouait, tout à la fois, le rôle de catalyseur d'une dynamique d'expression-matérialisation des besoins sociaux et de levier de formation de relations professionnelles de travail et de production nouvelles. C'est l'acquis le plus important de la période de forte croissance qu'a connue le pays. L'emploi était de plus en plus soutenu et orienté pour s'ancrer comme élément organique

d'une conception et d'une pratique du développement où l'homme concret était au centre de tous les bilans. Les résultats de la politique sociale devaient être appréciés non en termes de coûts et de faisabilité économique des dépenses mais en termes d'effets d'intégration sur l'ensemble du système productif national et centralement sur son espace social : les collectifs de travail à former de toutes pièces. Une autre rationalité, centrée sur la maîtrise des grandeurs macro-économiques et le contournement de règles traditionnelles du calcul économique, commandait aux processus de formation des proportions matérielles et sociales de l'économie indépendante alors en chantier.

Il va sans dire que c'est à la faveur d'un surplus financier substantiel, mobilisé à travers la valorisation des ressources minières et énergétiques du pays, que ce mouvement historique - singulier par sa nature, ses dimensions et ses résultats - de création d'emplois, de satisfaction des besoins sociaux et de construction d'un appareil industriel, a été possible. Mais ce serait aussi minimiser tout le long et difficile travail de lutte contre la division internationale du travail (DIT), mené par l'Algérie, que de rendre l'explication de tous les dynamismes, positifs ou négatifs, de cette phase de la croissance à la seule et unique "aisance financière" que procurait - et procure toujours - la rente pétrolière, toute proportion gardée par ailleurs. Ce travail consistait, entre autres, à notre sens, en une mobilisation active de savoirs politiques, sociaux et techniques importants de la part de la "société civile" et de l'Etat entrepreneur "économique", à l'époque, à l'intérieur même et contre les mécanismes de l'incontournable marché capitaliste mondial de l'argent, des produits, des techniques et des savoir-faire. Le desserrement positif de la "contrainte extérieure" et le déclenchement d'un cycle vertueux de l'accumulation du capital - Argent - Investissement - Emplois - Besoins sociaux - était aussi à ce prix.

La contrainte extérieure qui, certes, n'agissait pas dans les mêmes conditions d'aujourd'hui - crise de l'endettement international, déflation et fermeture des marchés, exacerbation de la concurrence, augmentation du risque etc. - n'était alors approchée ni comme fatalité à subir, ni, encore moins, comme l'occasion de profondes restructurations de l'économie et de la société en vue de leur intégration structurelle à l'espace du capital international. Sa prise en charge dans la stratégie politico-économique de l'Etat algérien, dans ses rapports à l'extérieur, n'était posée ni en termes de coût-ouverture, ni en termes de coût-fermeture de l'économie nationale. Elle relevait plutôt d'une dynamique de gestion particulière de l'espace qui existait entre ces deux bords, et qui permettait l'instrumentalisation de certaines opportunités internes et internationales en vue de la réalisation de choix nationaux. Ce qui ne semble pas être le cas aujourd'hui.

La contrainte extérieure devient le leitmotiv principal pour l'explication - justification des goulots d'étranglement, d'approvisionnement et d'emplois-besoins sociaux que connaît l'économie algérienne. Elle est, plus radicalement, le creuset pour un discours de double validation sociale et pseudo-scientifique de fermes arbitrages en faveur de la consolidation-fixation de variables d'équilibres extérieurs (taux de

remboursement de la dette, solde commercial, etc.), de l'ouverture-internationalisation et de la libération de certains créneaux de l'économie nationale. Ceci, évidemment, au détriment de choix internes de la la croissance (épargne, investissement, consommation, intégration, ect.) et de la politique sociale dont la fragilisation de pans entiers est plus présente que dans les objectifs des politiques d'ajustement à l'oeuvre.

En effet, le mode de traitement de la contrainte extérieure apparaît incontestablement, aujourd'hui, comme la source principale du démantèlement des mécanismes traditionnels de la croissance et du dispositif de politique sociale qui la soutenait.

Le chômage est le résultat le plus spectaculaire de ce démantèlement. L'analyse de sa nature, de sa structure ainsi que l'usage social qui en sera fait permettent de le montrer.

2.2. Un chômage d'adaptation à la contrainte extérieure :

Quelques repères chiffrés (sans encombrer l'exposé) nous permettent, ici et là, d'avoir une idée globale sur l'évolution du mouvement de l'emploi par rapport aux besoins exprimés, aux capacités d'absorption planifiées et aux offres réalisées.

A la veille du dernier plan quinquennal, les estimations du Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle (M.T.F.P) arrêtaient à 700.000 les demandes d'emploi à satisfaire. Ces estimations ont évolué, entre temps, à cause des demandes d'emploi additionnelles générées, d'une part, par les déperditions scolaires (dont le système de formation professionnelle ne peut prendre en charge que le 1/3 des effectifs) et, d'autre part, par les suppressions d'emplois qui se sont développées tout le long de ces dernières années.

Confrontée aux résultats de la dynamique de l'emploi observée depuis le lancement du premier plan quinquennal, et plus spécialement lors du second plan quinquennal, cette demande importante d'emploi est loin d'être honorée. Les attentes du planificateur sont gravement déçues.

Ainsi, on peut relever, à la faveur des statistiques disponibles, qu'entre 1977 et 1986, l'évolution de l'emploi observée a enregistré des retournements de tendances significatifs par rapport aux années précédentes. Son rythme annuel de progression a été de 1,5 au lieu de 2,3 %, matérialisant un niveau de création d'emploi de 150.000/an avec toutefois une chute brutale de ce niveau durant :

- l'année 1985 avec 120.000 emplois observés ;
- l'année 1986 avec 100.000 à 110.000 emplois ;
- et l'année 1987 avec 90.000 à 100.000 emplois placés seulement.

Avec ces variations vers la baisse des niveaux d'emploi enregistrés, on est bien loin des créations d'emploi planifiées qui tablaient sur 180.000 emplois/an.

Ces retournements ont déterminé, de cause à effet, une inquiétante montée des effectifs des demandeurs d'emploi, dessinant, d'année en année, une courbe d'évolution des taux de chômage en "dents de scie" avec tendance à la montée progressive à partir de 1984 :

- 17,9 %.....	1979
- 16,8 %.....	1982
- 16,4 %.....	1984
- 16,9 %.....	1985
- 17,4 %.....	1986
- 18,2 %.....	1987

Cette courbe exprime l'émergence d'un chômage nouveau dans son essence, sa structure, son étendue et ses manifestations symptomatiques. Un chômage qui s'aggrave d'année en année, portant les caractères suivants :

- il touche une population relativement jeune, 55,6 % des personnes à la recherche d'un emploi ont moins de 30 ans et 8,6 % ont moins de 20 ans, selon une enquête des services statistiques de l'ex-Ministère de la Planification menée en 1986 ;

- ses effets sont ressentis beaucoup plus en milieu rural et semi-rural qui concentre, à lui seul, 57,3 % des chômeurs ;

- sa progression embrasse, avec une certaine relativité, les catégories de la population instruite et diplômée. Ce qui est un caractère nouveau pour l'économie et la société algériennes ;

- plus de la moitié des personnes sans emploi (50,5 %) sont des chefs de famille, c'est-à-dire avec des besoins sociaux plus importants à satisfaire ;

- une partie importante de la population en rupture de travail a déjà exercé au moins un emploi, c'est-à-dire doté d'une qualification réelle. Toujours selon la même enquête citée, 72,3 % ont exercé un emploi alors qu'ils n'avaient pas 20 ans et 26,5 % avaient moins de 16 ans ;

- enfin, les durées de chômage sont plus ou moins longues selon les régions et les milieux sociaux :

- 38,8 % de la population en chômage reste de 1 à 6 mois ;
- 32,9 % de la population en chômage reste de 7 à 12 mois ;
- 25,2 % de la population en chômage reste de 13 à 36 mois ;
- 3,2 % de la population en chômage reste plus de 06 mois.

Ces durées ont, semble-t-il, connu des variations vers la hausse ces deux dernières années.

Analysées sur un plan qualitatif, ces évolutions marquent l'émergence d'un chômage porteur de tendances d'exclusion et de destruction de capacités sociales de production importantes, surtout si l'on pense aux blocages qui sont faits à l'emploi des jeunes, des diplômés et des travailleurs ayant acquis une expérience professionnelle dans l'appareil de production durant ces dernières années.

D'un autre côté, l'examen des causes et déterminants structurels de ce chômage montre bien son ancrage dans la logique et les mécanismes nouveaux que tentent de mettre en place les réformes et restructurations internes/externes engagées depuis le début des années 80. Les questions de l'emploi et du chômage sont resituées, en effet, dans le cadre des principes et énoncés de la nouvelle philosophie économique, avec, notamment, à l'oeuvre tout un courant de "délégitimation idéologique" des pratiques de la régulation sociale qui ont prévalu dans la phase de forte industrialisation.

Selon la nouvelle approche, qui se déclare de manière ferme et ouverte dans le discours et la pratique sociale de gestion des forces de travail, la stratégie de l'emploi doit se développer, à l'avenir, de manière étroitement articulée à la production (concrètement aux gains de productivité réalisés) et à la rentabilité financière des entreprises.

Conçu et pratiqué, durant toute une période, comme un rouage stratégique des politiques de répartition, l'emploi doit trouver un nouveau statut, à savoir sa mobilisation positive dans le projet d'une économie centrée sur la réalisation d'un surplus économique durable, organique à la base productive hors industries de valorisation minière et énergétique.

Dans cette perspective, l'institution d'une relation de dépendance entre l'emploi et la production, nouvelle en Algérie étant donné les conditions spécifiques de formation de l'économie, n'exclut pas la mise en oeuvre d'un "chômage de croissance". Celui-ci se définit comme le produit d'une gestion de la mise au travail par l'exclusion-sélection des forces de travail à l'entrée et l'intérieur des procès de travail, permettant aux entreprises de fixer des dynamismes structurels d'augmentation de la productivité du travail, de baisse des coûts salariaux, de réinvestissement et d'amélioration technique de leur appareil de production, etc...

Cette relation nouvelle entre les niveaux macro-économiques de l'emploi et les performances micro-économiques des entreprises, qui reste à établir et à confirmer dans son efficacité, s'est traduite, dans les faits par des reniements importants, et a engendré l'émergence de phénomènes nouveaux quant au mode de traitement de l'emploi et de la formation de la population active que l'on peut résumer brièvement comme suit :

- la remise en cause d'un fondement théorique et doctrinaire de base de la stratégie de développement des deux premières décennies de l'indépendance, à savoir l'objectif de "plein emploi" constamment présent dans les différents plans nationaux. Les possibilités de l'emploi sont posées en référence à la problématique classique de la croissance (croissance intensive) qui compose avec le chômage, l'intériorisant, de plus en plus, dans les normes sociales et techniques comme "nécessité objective" ;

- l'emploi ne doit plus découler de manière logique des investissements productifs, en particulier industriels, mais de politiques alternatives qui restent à identifier, à préciser et mettre en oeuvre. Dans un premier

temps, il ressort que, parmi ces politiques alternatives, le planificateur ait misé sur le développement de secteurs comme l'artisanat, l'agriculture, le commerce, le tourisme, l'administration et, de manière générale, les services marchands comme créneaux d'offres d'emploi.

Cette option est largement tenue dans les résultats des bilans de l'emploi de 1980-87, où hormis l'agriculture et l'artisanat qui sont restés loin des prévisions, on assiste à un véritable emballement des secteurs de l'administration, des transports et des services dans la création d'emploi et ce, au détriment du secteur industriel qui perd en conséquence son rôle de leader dans ce domaine.

Ainsi, de 1980 à 1984, les niveaux sectoriels d'emploi ont évolué comme suit :

	Prévu	Observé
Industrie	185.000	93.600
B.T.P	300.000	218.000
Transport	105.000	36.000
Commerce et Services	305.000	124.000
Administration	280.000	230.000

Cette configuration est nettement confirmée dans les prévisions de clôture du second plan quinquennal, avec toutefois une aggravation spectaculaire des déficits en matière de promesses d'emploi :

- Industrie	94.000
- B.T.P	233.000
- Transport, Commerce et Services	195.000
- Administration	73.000

Ces déficits montrent aussi, fait nouveau, que même les branches traditionnellement les plus actives en matière d'offre d'emploi comme le BTP, enregistrent des chutes brutales dans leur capacité d'absorption de la main-d'oeuvre. Au 2ème semestre de l'année 1986, l'enquête sur l'emploi de l'ex-Ministère de la Planification note une chute de l'offre de l'ordre de 9.019 unités, soit 24,60 %.

- La substitution du rôle leader du secteur public industriel national dans la mise au travail. Désormais, c'est le développement des industries locales, petites et moyennes, municipales ou privées, qui auront la charge de la stabilisation et du développement de l'emploi, surtout en raison de la chute significative de l'investissement public productif et des effets attendus de la politique de légitimation-développement de la petite et moyenne entreprise. Dans ce cadre, les choix arrêtés ont été singulièrement démentis, surtout du côté du capital privé national qui n'a pas véritablement répondu aux espoirs enthousiastes tissés autour de lui. Ses "vertus" productives et innovatrices n'ont pas fonctionné, en

particulier dans le domaine de l'emploi où l'on enregistre, selon l'enquête statistique suscitée, un recul de sa participation comparativement, toute proportion gardée par ailleurs, au secteur public.

	1er Semestre 86	2ème Semestre 86	Variation
- Secteur Public	51.388	42.295	- 18 %
- Secteur Privé National	6.995	4.292	- 39 %
- Secteur Privé Etranger	15.295	9.349	- 39 %

Enfin, cette nouvelle politique de l'emploi place l'entreprise publique algérienne, de fait, dans une situation où l'emploi ne sera plus son souci premier mais conçu et réalisé en conciliation avec ses objectifs micro-économiques de productivité du travail et de rentabilité financière.

Suivant les recommandations des pouvoirs publics dans ce domaine, l'entreprise s'est mise en accord avec la dynamique de relâchement des freins des déséquilibres sociaux constatés par :

- la compression des effectifs donnant ainsi, pour la première fois, au licenciement économique un fondement institutionnel et une légitimité idéologique ;
- la fermeture d'entreprises considérées comme non-rentables ;
- l'aggravation de l'obsolescence des qualifications et la réduction des fonctions de formation-recyclage de l'entreprise publique ;
- le ralentissement, handicapant pour l'entreprise, du processus d'achèvement de la formation des collectifs de travail, notamment dans leur segment-critique (ingénieurs, cadres et techniciens) et ce, malgré les besoins toujours importants dans ce domaine.

Paradoxalement, et malgré les volontés affichées et les mesures décidées, cette politique de l'emploi et de la gestion des forces de travail tout en aggravant les tensions sociales, n'a pas permis aux clignotants du "chômage de croissance" préconisé de se mettre au vert.

Les indicateurs de croissance indiquent toujours :

- de faibles performances en matière de productivité et de taux de croissance de la production intérieure brute (PIB) ;
- une augmentation relative et stable des coûts salariaux ;
- une inflation continue, fragilisant davantage les pouvoirs d'achat des travailleurs ;
- une chute continue des taux de formation brute du capital (tBCF) ;
- des modifications techniques très limitées dans l'appareil de production ;
- aucune "détente" dans le marché du travail, dans le sens d'une fluidité de la circulation des forces de travail vers les secteurs et régions en besoin.

En résumé, on peut constater que les effets attendus d'un usage social du chômage aux fins de mobilisation productive des forces de travail et d'assainissement économique et financier des entreprises publiques sont presque nuls. Ainsi, le chômage apparaît, à travers ces indications d'analyse, plutôt comme un coût social pesant dans la facture des restructurations et des politiques d'ajustement en chantier que comme le produit d'une dynamique de croissance qui reprendrait éventuellement les cycles de l'accumulation du capital sur de nouvelles bases, rétablissant les objectifs macro-économiques d'investissement, d'emploi et de satisfaction des besoins sociaux.

L'échec observé, l'aggravation continue du chômage et les tensions sociales imprévisibles que préfigure son développement d'ici à la fin de la décennie prochaine incitent, aujourd'hui, les pouvoirs publics à revenir sur certains fondements de l'approche de l'emploi que nous avons exposée. Une politique active de l'emploi et de la formation est alors souhaitée, sous contrainte de plusieurs scénarios du chômage. Elle semble sous-tendue par un Plan d'urgence qui combinerait tout à la fois :

- la réhabilitation des fonctions et dynamismes des entreprises publiques nationales et locales en matière d'emploi ;
- le développement d'un programme spécial de mise au travail des jeunes par la promotion de projets de grands travaux et de mise en valeur des terres.

Toute la question est de savoir si ce plan aura quelques chances de réussite si ses dispositions demeurent incompatibles avec la réalité des ajustements à l'oeuvre d'une part, et si l'exclusion sociale -notamment celle des producteurs directs- est portée à ses développements extrêmes, d'autre part.

Notes

[*] Enseignants à l'ISE - ORAN - Chercheurs au CREAD

****]** Communication présentée au Colloque International sur "Crise économique mondiale et politiques nationales de l'emploi" INT, Alger 28, 29, 30 Mai 1988.

ABDELATIF KERZABI [*]

Crise de l'économie algérienne : "activité marchande et production"

L'expression "Crise de l'économie Algérienne" utilisée dans tous les discours aujourd'hui, semble désigner une situation nouvelle que connaît l'Algérie. Elle paraît nouvelle parce qu'elle se fait sentir à travers les pénuries, le chômage, l'inflation et autres signes. Ce sont ces manifestations qui permettent au citoyen de se faire une opinion sur l'état de santé de la nation et par là, d'une pratique Etatique (pouvoir). Pourtant, tout le monde s'accorde à dire que cette crise a commencé avec la baisse des prix des hydrocarbures. Dans ce cas, signes de la crise et prix des hydrocarbures sont liés. Cette liaison nous montre une certaine incapacité de notre économie à transformer une richesse financière (rente pétrolière) en capacité productive diversifiée pouvant réduire notre dépendance vis-à-vis d'une ressource naturelle épuisable.

Dix années avant la crise, la charte nationale de 1976 définissait les moyens propres à assurer le développement par la création d'un marché interne qui "met l'économie à l'abri des fluctuations de la conjoncture mondiale, permet de soutenir le démarrage de l'industrie nationale et prépare le passage à l'exportation des produits élaborés". De ce point de vue, si le citoyen a senti les effets de la crise au lendemain de la chute des prix du pétrole alors, cette crise est bien antérieure à la baisse de nos recettes externes. Elle était latente.

Une économie en crise est une économie qui n'arrive pas à dégager en son sein les éléments de sa propre reproduction. Notre société a fonctionné par la réalisation de gains d'exportation importants. Elle a fonctionné par injonctions massives de monnaie soumises à une stratégie de développement. Ainsi cette monnaie provenant d'une activité rentière est distribuée sous forme de revenus ou sous forme de capital. Le lieu de cette distribution est cet ensemble d'entreprises publiques qui s'est constitué à travers le territoire national. L'entreprise est devenue le lieu d'exécution des fonctions politiques et économiques de l'Etat. C'est l'entreprise qui offre le travail, le logement, les soins... etc. Les entreprises ne se hiérarchisent pas en fonction de leurs performances économiques (production, surplus), mais en fonction de cette distribution : telle entreprise est meilleure que l'autre parce qu'elle offre le logement ou autres avantages sociaux. Plus encore, la valorisation des cadres gestionnaires se fait sur cette base : tel cadre est compétent parce qu'il arrive à répondre aux exigences sociales de son personnel. La logique économique veut que l'entreprise reconstitue en fin de cycle l'argent qui lui a été avancé au départ. La lecture des

comptes des différentes entreprises prouve que rien en est de cette logique. Le secteur industriel hors hydrocarbures n'a pas reconstitué le capital qui lui a été avancé (voir tableau n° 1).

TABLEAU N° 1 – RENTABILITE DU SECTEUR INDUSTRIEL (10⁹ DA)

Industrie hors hydrocarbures	1980	1981	1982	1983
A : Capitaux avancés	20,3	24,2	27,5	34,1
B : Excédent net d'exploit.	-1,1	-0,5	-0,8	-1,8
B/A en %	-5,4	-2	-5	-5,5

Source : Calculs effectués à partir des comptes économiques O.N.S. 1987.

Au lieu de reproduire le capital avancé, l'industrie nationale le consomme. Par rapport à la valeur, le secteur industriel consomme les éléments constitutifs de cette valeur sans les reconstituer. Il consomme la valeur des instruments de travail (investissements), de l'objet de travail (matières) et distribue des salaires. Même en considérant l'aspect physique de la production, celui-ci a été largement en deçà des moyens mis en oeuvre. Entre 1979 et 1982, la croissance des capacités nouvelles de production a été de 14 % par an, alors que la production due à ces nouvelles capacités n'a crû que de 6,7 %. Les niveaux de production faibles dans plusieurs secteurs sont atteints par l'importation de l'essentiel des éléments nécessaires à l'activité productive : investissements, biens intermédiaires, matières... etc. Dans ce cas l'industrie est devenue le lieu où se réalisent des marchandises produites ailleurs (autres pays). Pour ne prendre que le cas des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques, 100 dinars de production nécessitaient :

- 60,1 dinars d'importation en 1980 ;
- 62,2 dinars d'importation en 1981 ;
- 49,7 dinars d'importation en 1982 .

Lorsqu'on constate ces faiblesses, on peut dire que la logique productive qui est à la base de la logique économique (production d'un surplus résultant d'une activité productive) est absente. C'est une logique de répartition. Cette logique a été possible grâce à la transformation des hydrocarbures en monnaie sur le marché mondial. C'est cette activité marchande qui est génératrice d'un surplus particulier dont le volume ne résulte pas d'une augmentation de la productivité, mais de la position qu'ont des pays exportateurs de cette manière sur le marché mondial (voir tableau n° 2).

	1972	1978	Variation %
Pétrole brut	7 708	6 347	-3
Gaz et condensat	22 681	15 924	-6
Raffinage	6 000*	2 560	-8

(*) Chiffre de 1967.

Source : M. Mekideche, le secteur des hydrocarbures. OPU 1983. p. 115-116.

Ce surplus est donc une rente dont le volume n'est pas déterminé par l'intervention du bénéficiaire, ce dernier n'ayant aucune prise sur cette activité marchande qui lui est subordonné. L'Etat utilise cette rente à des fins de répartition, plus encore, sa légitimité en dépend. La société se reproduit par un élément non produit, mais réalisé sur les marchés externes.

L'histoire des pays occidentaux est l'histoire de cette activité marchande qui s'est reconvertie en activité productive (reconversion du capital commercial en capital productif) pour s'opposer à l'hégémonie des Etats sur l'activité marchande. Aux XV et XVI siècles, quand en Europe, le commerce était florissant sous l'impulsion des monarchies, l'accumulation du capital et l'industrie régressaient. Ce n'est qu'à partir du XVII siècle que certaines industries se développèrent à la suite des révoltes de la bourgeoisie locale contre certaines monarchies (Espagne, Italie, Belgique...). La logique économique est causée par cette reconversion des marchands en industriels opposés aux Etats qui impulsaient le commerce pour s'approprier les marges.

La rente pétrolière n'a pas suffi à couvrir les besoins de financement de l'économie nationale. La dette extérieure va le faire. Jusqu'en 1979, l'industrie à elle seule consomme plus de 90 % des crédits externes. Le secteur des hydrocarbures en consomme 60 % (voir tab. n° 3).

TABLEAU N° 3
ENDETTEMENT EXTERNE SECTEUR
INDUSTRIEL 1971 A 1979
(en 10⁶ DA)

Total industrie dont :	52 067
Industrie hors hydrocarbures	20 448
Hydrocarbures	31 619

Ce chiffre témoigne de la volonté de l'Etat à renforcer cette activité marchande. On dira même que le secteur des hydrocarbures est tourné vers l'extérieur. Les dépenses en devises de ce secteur (investissements, remboursement de la dette) par rapport à ses recettes (exportations, emprunts) ont atteint 50 % en fin 1978. L'absorption de nos ressources externes par ce secteur s'est faite au détriment des autres activités.

La décennie 1980 inaugure une période de desendettement (moins de 5 % de la PIB entre 1970 et 1979). Nos ressources vont connaître une nouvelle orientation. Elles sont affectées à l'accumulation, la consommation et aussi aux remboursements des crédits extérieurs. Cette triple affectation va contraindre la croissance économique jusqu'à basée sur l'accumulation industrielle. Le volume de la dette diminue jusqu'en 1984. Il passe de 18,6 milliards de dollars en 1980 à 13,8 milliards en 1984. L'investissement industriel qui représentait plus de 60 % de l'investissement total entre 1970 et 1979 a diminué de presque la moitié entre 1980 et 1984 (32,5 %). Quant aux investissements liés à l'infrastructure économique et sociale (santé, transport, logement...), leurs taux ont nettement augmenté (plus de 60 % de croissance entre 1980 et 1984). Selon l'Etat, il s'agit de faire progresser les secteurs "retardataires". Cette nouvelle orientation des investissements présage une nouvelle politique économique. Celle-ci a été possible grâce à l'augmentation de nos ressources extérieures, dues bien sûr à la rente pétrolière (voir tab. 4).

TABLEAU N° 4
en milliards de dinars

	1970-1979	1980-1984
Recettes pétrolières	113	211

Source : Statistiques O.N.S.

Alors que nos recettes étaient de 113 milliards de dinars entre 1970 et 1979 soit dix années, elles augmenteront de 87 % en cinq années seulement.

Cette nouvelle politique va être à l'origine d'une plus grande dépendance de l'appareil productif pour son renouvellement et son extension ainsi que les tensions générées par l'état de développement des autres secteurs, notamment les biens d'équipement et les intermédiaires (ciment, fer,...) L'importation de ces derniers biens va augmenter de presque 60 % pour la période du premier plan quinquennal. Une autre démarche de cette politique a consisté en la réorganisation des structures économiques et leur assainissement. Ainsi les plus grandes entreprises ont été restructurées selon le produit, l'activité ou la région. L'assainissement consistait à doter les entreprises en ressources financières afin de réduire leurs déséquilibres, celles-ci (entreprises) ont continué pourtant à être déficitaires.

L'Algérie va poursuivre dans cette nouvelle orientation jusqu'à la chute des prix du pétrole en 1986. Les pouvoirs publics vont tout de suite répondre par des restrictions drastiques sur les importations (voir tab. n° 5).

TABLEAU N° 5
RECETTES EXTERIEURES ET IMPORTATIONS (1985-1987) (millions de dinars)

	1985	1986	1987	1987/1985
- Recettes pétrolières	46 786	21 438	20 479	-56 %
- Importations dont :	49 492	43 393	34 102	-31 %
- Produits destinés à l'industrie	16 270	14 744	12 065	-26 %
- Biens d'équipement	15 718	13 656	9 252	-41 %
- Alimentation et biens de consommation	17 367	14 993	12 784	-26 %

Source : Statistiques O.N.S.

Les effets de la baisse de nos importations vont se traduire sur l'activité des entreprises. En 1989, presque 60 % de ces entreprises ont été concernées par les ruptures de stock. Les secteurs de la chimie et des I.S.M.M.E (Industries Sidérurgique, Métallurgique, Métallique, Mécanique et Electrique) sont les plus touchées avec respectivement 98 % et 77 %. Presque 80 % des entreprises se sont arrêtées pour une durée allant jusqu'à 10 jours. Cette liaison importation-production nous permet de dire, qu'après vingt ans de développement, l'économie nationale n'a pu s'autonomiser par rapport au marché mondial. Le projet d'indépendance économique qu'on brandissait dans tous les discours n'a finalement pas abouti. Cependant les restrictions n'ont pas touché uniquement les importations. On peut noter la réduction de la demande intérieure par la limitation des subventions pour certains biens, la réduction des dépenses publiques, les compressions de personnels... etc. Malgré ces restrictions, l'endettement extérieur augmente et change de structure (voir tab. n° 6).

TABLEAU N° 6
EVOLUTION ET STRUCTURE DE LA DETTE
(milliards dollars V.S.)

Dettes Extérieures	1985	1986	1987	1988	1989
- Moyen et long terme	13,4	16,1	19,1	18,6	20,2
- Court terme	1,8	3,1	3,7	3,6	3,8
TOTAL	15,2	19,2	22,8	22,2	24
- Principal	3,25	3,53	3,63	4,55	41,8*
- Intérêts	1,54	1,60	1,64	1,91	14,9*
Service de dette	4,79	5,13	5,27	6,46	56,7*

(*) En milliards de dinars algériens

Source : Banque Mondiale, F.M.I. rapportée par H. BENHAMZA, El-Moudjahid du 10 Juin 1990.

Le poids de la dette à court terme qui a augmenté de manière sensible à partir de 1985 témoigne de l'intervention massive de nos entreprises sur ce type de crédit. L'accès aux marchés financiers se durcit à

l'inverse des crédits commerciaux qui reviennent plus chers (surcoûts et surfacturation). La pression de la dette extérieure sur l'économie nationale apparaît dans le rapport entre le service de la dette et les exportations (voir tab. n° 7).

TABLEAU N° 7

	1985	1986	1987	1988	1989
Service de la dette / export.	35 %	59 %	54 %	78 %	74 %

Pour survivre, notre économie nationale doit se contenter seulement de 25 % des exportations.

Le citoyen algérien va sentir les effets de cette crise dont les causes sont bien antérieures à 1986. Un nouveau gouvernement est formé et entame dès son installation de nouvelles mesures qualifiées d'"Issue à la crise". Pour notre part nous retiendrons deux lois qui, nous semble-t-il donneront une nouvelle configuration à l'économie nationale : la loi sur la monnaie et le crédit et la loi sur les grossistes et concessionnaires.

La première loi tente de réhabiliter les fonctions de l'Institut d'Emission et encourager les mouvements des capitaux avec l'étranger. Le premier aspect de cette loi vient instaurer une rigueur dans la gestion des ressources monétaires et financières. Jusqu'à l'application de cette loi, la distribution des revenus qui alimentaient la demande se faisait sans contrepartie productive. Ainsi plus de 100 milliards de dinars représentent la dette du Trésor vis-à-vis de la banque centrale et ce malgré les remboursements et restructurations. A cette somme s'ajoutent plus de 80 milliards de dinars au titre de l'endettement de l'appareil productif. Ces montants distribués face à une offre locale rigide à un prix administré provoque des pénuries et l'installation du marché parallèle dont les profits sont de loin supérieurs aux activités productives. On estime qu'il y a trop d'argent qui circule (la planche à billets a tiré plus de 200 milliards de dinars en 20 ans).

Pour finir avec cette situation, l'Institut d'Emission va d'une part exiger une contrepartie réelle (production) contre tout argent avancé à imposer au trésor le remboursement de sa dette d'autre part. L'application de ces principes va exiger des institutions monétaires et financières de fonctionner sur la base de l'orthodoxie financière (chapitre V, article 92). Ainsi les secteurs économiques vont être contraints par la monnaie. Seules les entreprises jouissant d'une solvabilité et d'une rentabilité pourront accéder aux crédits. Pour permettre aux entreprises d'être rentables, l'Etat autorise les augmentations de prix (jusqu'à concurrence des prix parallèles). Dans ce cas l'Etat autorise la dépréciation de la monnaie. Cette dépréciation qui intervient en période de récession économique s'explique par la surliquidité de l'économie faisant face à

une baisse de l'offre interne (diminution de la production et de l'importation). Autoriser cette liberté des prix, c'est alimenter la spirale inflationniste d'une part, et faire preuve d'une certaine incapacité à relancer l'activité réelle (production) d'autre part. Toutes les grèves enregistrées, aujourd'hui avancent comme première revendication, l'augmentation des salaires pour rehausser le pouvoir d'achat. Ajoutons à cela les dévaluations successives de la monnaie nationale qui supposent une production locale diversifiée et relativement indépendante du marché mondial, se heurte aux nécessaires importations qui cette fois-ci reviennent plus chères. Les dévaluations renchérissent les importations et encouragent les exportations. Toute manipulation sur la parité du dinars ne fait que gonfler les coûts déjà importants de notre production nationale. Aussi, on ne peut s'attendre à un changement de la structure des exportations (jusque-là dominée par les hydrocarbures et dont le prix est fixé sur le marché mondial) que par la relance des activités de production. C'est l'objectif de tout le deuxième aspect de cette loi qui encourage l'importation des capitaux. Ces derniers seront investis dans des activités productives concurrentielles. Les transferts en devises vers l'extérieur se feront sur la base des gains d'exportation et ceci pour préserver l'équilibre des changes. Encore une fois, si ces activités auront besoin d'importer la quasi-totalité de leurs inputs de l'étranger devant un dinar dévalué, les marges réalisées ne seront que minimales et leur transfert à l'extérieur ne ferait que les minimiser davantage.

La seconde concerne les importateurs qui auront la possibilité d'utiliser leurs propres moyens de paiement en devise pour l'achat de biens à l'étranger. Ces produits seront cédés aux consommateurs en dinars mais au prix pratiqués sur les marchés parallèles.

Etant donnée, l'inégalité des revenus entre algériens, l'accès à ces biens ne change en rien la répartition des revenus. Il est toutefois certain qu'elle (cette loi) limite l'action des rentiers installés dans les structures de l'Etat. Mais ceux-ci ayant déjà accumulé de l'argent sans effort ne peuvent prétendre à une meilleure situation où l'activité commerciale est privilégiée à l'activité productive. Nous assistons à l'émergence d'une activité marchande (constituée de rentes accumulées) indépendante de l'Etat qui ne peut se reconvertir en activité productive que si l'Etat entrave l'accumulation du capital marchand. Mais si l'Etat est marchand ?

Janvier 1991

Notes

[*] Maître Assistant à l'Institut des Sciences Economiques de Tlemcen.

PR. AHMED HENNI [✱]

Informel et sociétés en voie de développement

Il est devenu presque de règle de n'approcher les économies sous-développées que dans une optique dualiste. Ces économies ne seraient pas celles qui se présentent à nous à travers les annuaires statistiques : à côté du secteur représenté comptablement, il existe le secteur de l'ombre et de l'économie noire. Ce secteur "informel", perçu souvent comme une résurgence de pratiques sociales traditionnelles, permettrait la subsistance et la survie de sociétés à économie "formelle" en crise. En effet à ne s'en tenir qu'au secteur comptablement représenté, on n'arriverait pas à expliquer la survie et même le développement de ces sociétés.

En somme, l'existence d'un secteur "informel" permet d'expliquer ce que n'explique pas la comptabilité nationale et les indicateurs internationaux du développement. Le mystère du dynamisme de certaines sociétés est ainsi percé. De plus, l'assimilation, plus ou moins avouée, du secteur "informel" à certaines pratiques traditionnelles, outre qu'elle jette un regard suspect sur ces pratiques devenues "noires", permet de rendre hommage au dynamisme de ces sociétés et d'affirmer que, recelant des ressources cachées, elles ont besoin de "laisser-faire" et non pas d'aide internationale. Le dynamisme par l'"informel" apparaît alors comme la contre-preuve de l'inefficacité d'un certain dirigisme.

Nous allons, dans le cas précis, à partir d'observations sur l'économie algérienne, tenter de situer l'"informel" comme processus pratique, processus quantitatif et processus de connaissance scientifique. Il ne s'agit pas, pour nous, de nous attarder sur les innombrables exemples qu'appelle un traitement exotique, sinon folklorique, de l'informel. Cette notion est, en effet, souvent utilisée pour recenser toute une série d'activité au "noir" : du petit revendeur de cigarettes aux ateliers clandestins. Une telle démarche, outre la facilité de son exercice -il suffit de regarder- ne nous avancerait pas beaucoup analytiquement.

Quand Karl Marx, par exemple, héritant de toute une tradition scientifique, s'attaque à l'étude de l'économie capitaliste du 19ème siècle, il prétend aller au-delà du recensement des réalités apparentes - formelles- du capitalisme. Il ira même jusqu'à dire que l'attachement au formel est précisément la source d'une aliénation multiple qui empêche de voir le fonctionnement réel du capitalisme. Pour Karl Marx, le réel c'est précisément l'informel, ce qui ne se représente pas avec les outils de la comptabilité de son époque. Les prix du marché ne sont que

l'expression phénoménale - formelle - d'une réalité cachée, clandestine, informelle, la valeur.

Il y aura donc deux manières d'aborder l'étude du capitalisme : l'une morale et charitable s'attachant à dresser le catalogue des inégalités et des misères qui se cachent sous l'opulence formelle ; l'autre, "scientifique", ne considérant ce catalogue que comme la manifestation de la vraie réalité que cachent inégalités, misère et opulence : savoir l'exploitation de l'homme par l'homme. L'opulence n'est pas l'unique écran formel. Inégalités et misères, même cachées et clandestines, ont le même statut que l'opulence : elles occultent le réel, un réel qui reste encore à manifester par une science non formelle.

– Marché centralisé et informel :

Laissons, pour le moment, ces questions pour essayer, sur la base de la notion d'informel, telle que circulant aujourd'hui dans la pensée sociale, d'en voir tout d'abord les conditions d'émergence.

Les économies sous-développées se caractérisent, presque toutes, par une forte intervention de l'Etat, seul agent capable d'y centraliser d'importantes ressources et y impulser la naissance d'une grande industrie. Cette action est pensée comme un résultat évident de certains mécanismes : techniques de production, investissement, épargne, etc... De tels mécanismes n'intègrent pas les modes traditionnels de l'activité. La conception même du développement rejette donc les pratiques sociales traditionnelles : elles sont, dès le départ, condamnées à disparaître ou à exister sous forme "informelle".

La plupart des Etats sous-développés s'appuient, en outre, sur des "plans" de développement produits par des mécanismes scientifiques précis de perception de la réalité. Ces plans, plus ou moins impératifs, créent des mécanismes centraux de régulation dans le cadre d'un marché centralisé. Ces plans tracent un objectif synthétisé dans un taux de croissance. Celui-ci est atteint grâce à la maximisation d'un taux d'accumulation (I/Y). On définit donc une masse d'investissements (I) de laquelle découle un certain volume d'emploi. La prévision du revenu national (Y) à atteindre permet, par soustraction, de déterminer simultanément la consommation (C) permise et le taux de salaire qui y correspond. Bref, à la base de tout plan, il est prévu un partage investissement-consommation.

Un tel partage quantitatif devra se réaliser dans le cadre d'une circulation monétarisée. Les acteurs sociaux utilisent alors cette circulation monétarisée pour modifier à leur avantage le partage $I-C$. Par différents mécanismes, les individus cherchent à modifier salaires, prix et revenus de telle sorte que la consommation effective soit différente de celle planifiée. Le résultat de ces actions est que l'investissement effectif (ex post) est différent de celui planifié et prévu ex ante. Les actions des acteurs sociaux font donc que le partage $I-C$, qui s'opère effectivement, ne correspond pas au partage $I-C$ décidé par l'Etat. D'où dérèglements, goulots d'étranglement, pénuries, etc... Si l'arbitrage planifié $I-C$ ne se modifie pas pour se conformer au partage

effectif visé par les acteurs sociaux, il y a alors naissance d'une économie parallèle ou informelle.

Illustrons par un exemple : on produit une marchandise nationale en quantité q . Cette production se traduit par une distribution de revenus monétaires destinés à l'achat de q . Supposons, pour résumer nos observations pratiques, que les gens, au lieu d'acheter q , achètent une autre marchandise ou thésaurisent leur revenu. Il y aura surproduction de q . Doit-on en réduire la production, diminuer le volume de l'emploi, remettre en question la cohérence industrielle planifiée ou bien encourager par une importation coûteuse la consommation d'autre chose que q ? Il est évident que non et, en principe, l'arbitrage planifié ne sera pas modifié. Seulement l'arbitrage monétaire que font les individus est différent de cet arbitrage planifié. Ils importeront alors clandestinement le substitut à q . D'où marché noir, circulation informelle.

Résumons : l'informel naît de l'inadéquation entre les stratégies centrales globales et les stratégies des acteurs sociaux cherchant à maximiser à court terme leurs avantages par une circulation différente des marchandises et de la monnaie.

– Pratiques sociales et informel :

L'une des voies de quantification de l'informel sera donc liée à l'analyse des modes de circulation monétaire. Nous avons appliqué cette méthode à la situation algérienne et publié les résultats approximatifs obtenus [***]. Ces résultats, qui montraient que le revenu informel des ménages pouvait atteindre leur revenu administré, nous permettent de mettre en lumière aussi bien le mouvement historique de la circulation informelle que son importance quantitative.

Sur le plan historique, il apparaît bien que, plus l'impérativité de l'arbitrage planifié L-C est forte, plus la circulation informelle se développe. Quand, par contre, l'arbitrage planifié s'adapte et répond aux besoins exprimés par les acteurs sociaux sur les marchés informels, la circulation informelle diminue. Mais le plus remarquable est l'adaptation du secteur public même. Chargé, en principe, d'être l'agent d'exécution de l'arbitrage planifié, il développe, en réalité, un rôle d'intermédiation entre les exigences centrales et les pressions des acteurs sociaux. Il crée alors lui-même et pratique une circulation informelle liée au degré de tension issu de l'impérativité de l'arbitrage.

Les pratiques qu'il développe sont de plusieurs ordres :

– Réalisation des objectifs planifiés de façon formelle. Si l'indicateur est la consommation des crédits planifiés, on s'arrangera pour que la dépense effective soit égale à l'enveloppe prévue, la concrétisation physique pouvant être différente. Si un objectif physique est retenu, c'est alors la qualité de la réalisation qui sera différente. Des investissements "pirates" sont quelquefois effectués qui ne s'intègrent pas dans la logique planifiée. Une transfiguration de la consommation de matières traduira non pas une production mais un simple montage.

– Organisation du travail selon les pressions sociales locales. On peut observer que le volume de l'emploi retenu n'est pas nécessairement celui qui a été prévu : embauche, par exemple, en surnombre d'une parentèle, etc... Les contraintes et avantages divers octroyés au personnel peuvent différer d'un endroit à un autre selon les pratiques sociales locales : absentéisme diversement sanctionné, marchandages locaux aboutissant à la distribution de primes ou de produits, logement, transport,... Ces pratiques contribuent, en réalité, à modifier les revenus et salaires. L'objectif de consommation planifié ne peut alors être tenu.

– Entretien de relations informelles par les chefs d'entreprise entre eux, avec les banques et avec l'administration. Ces pratiques permettent à l'entreprise de mieux se débrouiller et, sans elles, elle réaliserait difficilement ses objectifs. Mais elles restent parallèles aux circuits administrés d'attribution de crédits, équipements, matières, etc. Le chef d'entreprise qui se contente d'appliquer les règles du Plan à la lettre ne réussira que rarement à réaliser son objectif. Ces pratiques qui créent un véritable réseau de solidarité, avantageant certaines entreprises et défavorisant d'autres, modifient l'arbitrage central au profit des plus débrouillards ;

– Contribution à la création de circuits de distribution informels dans le secteur public : solidarité des cadres dans l'accès aux produits sous-tension, distribution privilégiée dans le cadre de services rendus, etc.

Un employé d'un service public peut, dans certains cas, obtenir en priorité, pour lui-même, un produit sous-tension au prix administré. Il peut également en faire bénéficier une de ses relations. Si le prix administré est de 100 mais qu'on ne peut librement au dehors se procurer ce produit qu'à 300, cet employé a eu un avantage en nature de 200. Son salaire et son pouvoir de consommation en sont modifiés. S'il en fait bénéficier une relation, il se passe la même chose. Ces pratiques sociales transforment donc la grille de répartition des revenus. La hiérarchie des revenus en est modifiée ainsi que la consommation et l'épargne. L'arbitrage planifié ne se concrétise plus.

Finalement, l'impérativité de l'arbitrage central et le mode d'organisation sociale qu'il suppose se trouvent complètement transformés par les pratiques sociales des acteurs. La différence ne réside donc pas entre un formel et un informel mais entre deux modes de représentation de la réalité : l'un s'appuyant sur données comptables a priori, l'autre s'appuyant sur les résultats effectifs des pratiques sociales. Le problème n'est pas de définir un informel par opposition à un formel mais de saisir des pratiques sociales dans leur cohérence totale et d'en pouvoir mesurer les résultats. La science économique, telle que canonisée et formalisée, est-elle en mesure de saisir totalement l'activité ou bien ne saisit-elle que ce qu'elle peut formaliser et tombe ainsi nécessairement dans le dualisme ?

– **Connaissance économiste et dualisme :**

Or, il semble bien que la science économique apparaisse comme **impuissante à représenter totalement l'activité matérielle des individus.**

Cette incapacité se révèle notamment à l'endroit des sociétés dites en développement. Les tentatives pour la surmonter recourent essentiellement au dualisme par exclusion. Après l'usage de notions dédoublées en secteur "moderne" et secteur "traditionnel" est venu l'usage du couple secteur formel et secteur informel. Ce dualisme dénote une certaine incapacité de la science formelle à intégrer les phénomènes qui lui échappent dans sa mise en équations de la réalité. Ces phénomènes sont alors relégués dans les mystères de la tradition ou la clandestinité de l'informel. Ils restent dans une sphère obscure que n'arrive pas à éclairer la science formelle qui n'autorise comme formel que ce qu'elle peut formaliser.

Ce dualisme méthodologique exclut, par principe, toute vision totale d'une réalité économique et sociale totale. Le secteur traditionnelle secteur formel, etc., sont alors exclus des normes qui régissent la connaissance, des normes d'action que dicte cette connaissance et des normes de fonctionnement sociales formelles, c'est-à-dire formalisées par cette connaissance. L'informel est vieux comme la science économique, ou comme la science tout court. Il en devient presque sa mauvaise conscience. Pour nous limiter à la connaissance économique, elle signe son acte de naissance en excluant de son champ du formalisable le travail domestique. L'économie assurant la reproduction de la force de travail n'a été prise en compte ni par les classiques, ni par les marxistes, ni par les néo-classiques, keynésiens ou autres. C'est le premier informel de la science économique, la première économie noire.

La manière dont cette raison économique a traité de certaines pratiques ayant cours dans les lieux mêmes où elle est née ne peut que laisser perplexe devant la soudaine floraison de concepts flous comme "domestique", "traditionnel", "informel", etc. Comme elle a ignoré l'économie de la reproduction, la raison économique a superbement ignoré l'économie de la protection ou de la prédation violente (mafia) ainsi que des économies plus douces comme l'économie de la communication. Or ces phénomènes, s'ils ne la précèdent pas, sont aussi vieux que la raison économique née au 18ème-19ème siècle en Europe.

L'exclusion par dualité de vision et de fonctionnement sert alors de sauvegarde à la conceptualisation et à la gestion. Si la représentation formalisée d'une économie s'avère inadéquate, on en imputera la faute à l'auto-consommation, aux pratiques traditionnelles, informelles, etc. Si des mesures de gestion économique n'arrivent pas à réguler correctement l'activité, on dira que les déviations sont dues à ces "résidus". Dans ces conditions, ce n'est pas le mode de représentation de la réalité qui est en défaut mais cette réalité elle-même. La représentation est toujours sauve et vraie. C'est la réalité qui n'y est pas conforme.

C'est là l'aveu d'une impuissance à mettre en équation le mouvement brownien de l'activité sociale. Parler de moderne et de traditionnel, de formel et d'informel, c'est prétendre qu'une partie de la société ne joue pas le jeu, qu'elle fait bande à part et mérite d'être exclue car elle

s'adonne à des activités non susceptibles de connaissance. Se frappant du sceau du moderne et du formel, la raison économique ne peut alors éclairer que ce qui est à son image. Mais, ce faisant, elle s'avoue ne pas être une science totale de la totalité et crée une division sociale, là où il n'y en a pas, en construisant une vision partielle d'une réalité parcellisée.

Il convient donc de récuser toute démarche par exclusion pour essayer d'embrasser totalement toute l'activité et mettre en lumière sa cohérence et non sa division. Il n'existe pas une partie de la société vivant du secteur formel et une autre vivant du secteur informel, avec droits de douane pour passer de l'un à l'autre. Comme il n'existe pas un comportement moderne et un autre traditionnel. Tout individu peut avoir les deux simultanément. Il n'a pas besoin pour cela de déclarer à chaque fois devant le guichet de la raison qu'il passe de l'un à l'autre ou qu'il a l'un et l'autre. Il n'y a que des sociétés cohérentes qui ont des pratiques sociales diverses. La société, être vivant, ne s'enferme pas ni ne se cloisonne dans les costumes et cases que lui prépare la raison. C'est à la représentation qu'obligation est faite de s'ouvrir aux pratiques sociales et de les saisir dans leur vie et leur totalité.

– Procédures de manifestation de la réalité et informel :

La compréhension de ceci nous apparaîtra plus nettement lorsque nous aurons mis en évidence par quelles procédures la raison économique manifeste la réalité.

Prenons le concept de "production". Qu'est-ce qui sera production "formelle" ? C'est la production, c'est-à-dire un résultat d'une activité, qui répond à une procédure de représentation précise. Parler, aimer, prier, se promener, etc. ne sont pas des productions. Grossièrement, on se représente une production comme ce qui sort d'une usine (ou d'une ferme).

Déjà, donc, la représentation exclut de son champ de vision tout un ensemble de résultats d'activités diverses. En admettant que la seule production soit la quantité qui sort d'une usine, cette production n'est représentable que si :

1. Elle est conforme à un procès de production représentable formellement. Si des produits sortent magiquement d'une usine, ils ne seront pas production puisque leur procès de production est mystérieux, non conforme aux canons de la représentation. Ainbi, des relations "bizarres" de travail ou de rapport à la machine seront des relations informelles, ou traditionnelles, ou archaïques, etc. Tout ce qui est étranger à la pratique d'origine de la représentation est exclu du formel. Toute pratique différente de cette pratique reste étrangère à une telle représentation. N'est informelle que la pratique qui n'est pas légitime dans la représentation légitimante des pratiques légitimées.
2. Elle est mesurable et mesurée. Comment, après avoir reconnu une production, la connaître quantitativement ? En se dotant des instruments et procédures pour la représenter quantitativement et en l'obligeant à se

manifester ; à se déclarer. En monétarisant la production, elle se connaît par un nombre. Ce qui ne se monétarise pas (auto-consommation) est souvent informel. La vente d'une production l'oblige à se manifester. Mais il ne suffit pas que la chose soit vendue pour être connue. Il peut exister de la contrebande, des marchés noirs. La vente et la monétarisation ne suffisent pas à manifester une production, à la rendre représentable. Il convient que cette vente et son volume soient connus de celui qui est chargé de représenter la production. Or comment un tel individu pourra-t-il exercer son métier ? En interrogeant chaque producteur ? En assistant à toutes les transactions ? Bien évidemment, non. Il ne peut représenter cette production que si :

- Il existe des moyens de connaissance qui permettent de discriminer entre ce qui est production de ce qui ne l'est pas ;
- Il existe des moyens de compter ou de monétariser cette production ;
- Il existe une contrainte à déclarer le chiffre de ventes.

Ces conditions ne sont réunies que s'il existe un Etat qui émet de la monnaie et qui oblige les producteurs à déclarer leur chiffre d'affaires. C'est alors seulement qu'une chose aussi banale que la production pourra être représentable et connue ; bref, formalisée.

Est donc informel :

- Ce qui ne répond pas aux canons de la représentation d'une pratique donnée ;
- Ce qui ne se manifeste pas par les procédures sur lesquelles s'appuie cette représentation.

Or, la science économique ne peut assurer la représentation des choses qu'en s'appuyant sur l'Etat. C'est, par définition, une science organique de l'Etat. Elle naît d'ailleurs sous le vocable d'économie politique tandis que le vocable d'Etat vient de statistique. L'informel est alors ce qui échappe à l'organicité étatique.

Les représentations sur lesquelles travaille l'économiste sont nécessairement produites grâce à l'Etat. La macro-économie ne se conçoit pas sans un Etat qui oblige les grandeurs à se manifester ou les manifeste lui-même. La connaissance d'un procès de production, par exemple, dépend des procédures qu'organise l'Etat pour manifester la réalité : code du travail, déclaration des machines et des hommes, déclaration des qualifications, durée du travail, revenus, etc. Taxes, recensements, sécurité sociale, inspection du travail et de l'hygiène, etc. sont là pour donner à l'économiste les matériaux de construction de ses représentations. Marx n'a jamais été ouvrier. Il n'aurait pas pu décrire la situation des ouvriers et conditions de travail en Angleterre sans la multitude de rapports produits par les fonctionnaires de l'Etat anglais. L'économie politique n'existe pas sans Etat.

Quand de tels rapports n'existent pas, quand modes de taxation et de perception, modes de déclaration, assurance, etc., n'existent pas ou

sont différents, la connaissance des conditions de travail, des équipements, des productions, etc., n'existe pas non plus. Au mieux, le travail devient domestique, noir ; au pire, il devient mystère non canonique et relève de la tradition ou de l'archaïsme. Lorsque l'Etat fonctionne différemment ou est d'un type ou d'une nature étrangère à l'Etat qui a présidé à la formulation des procédures de manifestation des représentations canoniques, alors les grandeurs peuvent également se manifester autrement ou ne pas se manifester. Elles sont "déformées" par l'existence d'un "informel".

– Raison économique européenne et informel :

Comment donc des représentations formulées à partir de pratiques spécifiques (européennes) et de procédures de manifestation de la réalité liées à un type précis d'organisation étatique (européen) peuvent-elles représenter des pratiques différentes qui ne se manifestent pas par les mêmes procédures ? Comment des représentations adéquates à la pratique et aux Etats des pays capitalistes européens peuvent-elles représenter des pratiques de sociétés et de pays qui ne sont ni capitalistes ni organisés selon le même type d'Etat ? Bref, l'économie politique, comme discipline organique des Etats en Europe capitaliste, peut-elle saisir autrement que sous les vocables de primitif, archaïque, traditionnel, informel, etc. les pratiques et les activités des sociétés dites sous-développées ?

Très souvent, les pratiques qualifiées d'informelles sont les vraies pratiques sociales. Elles ne se présentent comme informelles, comme écart, comme biais, que par rapport à un mode de manifestation de la réalité et un mode de représentation qui leur sont étrangers. L'informel n'est alors que l'échec d'une raison se voulant totalisante sans pouvoir l'être. L'informel serait ce que n'autorise pas cette raison. La question qui se pose pour les sociétés en développement est de savoir si l'informel, défini par rapport à la représentation d'ensemble des économies capitalistes disposant d'un type précis d'Etat forçant un catalogue précis de manifestations, peut être saisi comme tel sur cette base, ou bien ne pourra être défini comme tel qu'après la construction d'une représentation propre à traduire une activité sociale dont les procédures de manifestation sont différentes ?

Or, à l'heure actuelle, les pays en voie de développement ne disposent que des représentations et procédures propres à saisir le secteur moderne et le secteur formel, celui construit à l'image des économies européennes. Ces pays n'ont pas à leur disposition des représentations propres capables de rendre compte de l'ensemble de leurs activités, dans une cohérence englobant moderne et traditionnel, formel et informel, cohérence à l'image de leurs pratiques sociales. Celles-ci ne sont pas divisées en deux sphères distinctes mais s'exercent dans une seule sphère sociale.

Il ne peut y avoir, pour le moment, identité entre les deux types de pays, ni des moyens et procédures de manifestation de l'activité des hommes ni de la procédure de rationalisation de ces manifestations dans un cadre d'ensemble. Les éléments empiriques relevés dans nos sociétés

plaident pour la construction d'une représentation d'ensemble qui leur soit propre et adéquate à leurs procédures de manifestation de la réalité. Nous ne pourrions y parler d'informel que lorsque nous aurons construit une telle représentation. Ce qui lui échappera sera déclaré... informel.

En utilisant les représentations produites pour traduire les pratiques sociales européennes, nous sommes amenés à courir le risque, parfois, de saisir l'informel là où il ne se trouve pas, à considérer nos pratiques sociales vraies, mais non saisissables par la raison européenne, comme des pratiques informelles, traditionnelles et considérer les pratiques limitant celles représentables par cette même raison comme les seules formelles. Très souvent, ce qui est informel et souterrain chez nous, ce sont les types, normes et procédures d'activités européennes s'introduisant chez nous. Ce sont souvent elles qui travaillent souterrainement la société pour s'y implanter et s'y généraliser. Mais elles ne sont pas dites informelles parce qu'elles correspondent à la représentation européenne que nous utilisons, et dont, souvent, l'Etat assure la manifestation.

Il convient, donc, pour mieux saisir l'informel, de distinguer l'activité sociale de la procédure de sa manifestation. Nous comprendrions alors pourquoi, dans l'esprit de beaucoup de nos concitoyens, l'informel n'est rien d'autre que le ... moderne.

(1988)

Notes

[*] Directeur de Recherches CREAD

[**] Ahmed HENNI, billets de banque et économie noire, in monnaie, crédit et financement en Algérie, CREAD, Alger, 1987.

CHAIB BOUNOUA [*] ET ABDELLATIF KERZABI [**]

Quelques remarques sur les réformes économiques : la monnaie, le crédit et les prix

INTRODUCTION

La décennie 1980 inaugure une nouvelle politique économique commandée comme par le passé par un système de planification centrale. Cette nouvelle économique tente de corriger les déséquilibres causés par l'ancien système d'une part et perfectionner les méthodes d'organisation et de régulation de l'économie nationale d'autre part. Cette démarche présente un intérêt certain pour la réflexion économique et encore plus, si dix années après, les résultats sont là pour nous fournir les quelques éléments d'appréciation.

La lecture du rapport portant plan quinquennal (1980-1984) fait ressortir les objectifs suivants :

- renforcement des relations intersectorielles ;
- élimination des déséquilibres entre les différents secteurs notamment par une meilleure prise en charge des infrastructures économiques et sociales, les services et l'agriculture. L'enveloppe financière autorisée pour ce plan s'élève à 560,5 milliards de dinars qui se répartit selon le tableau.

	RAR	Nouveaux Programmes	TOTAL	%
- Industrie	79,5	132,2	211,7	37,8
- Agriculture	17,8	41,6	59,4	10,6
- Transport	02,4	13,4	15,8	02,8
- Infrs.Econo.	19,9	36,2	56,1	10,00
- Habitat	34,5	58,0	92,5	16,5
- Educ.Formation	30,3	35,4	65,7	11,7
- Infrs.Sociales	06,7	14,3	21,0	03,7
- Equipt.Collectifs	02,1	10,9	13,3	02,4
- Entrep.de Réali	03,4	21,6	25,0	04,5
TOTAL	196,9	363,6	560,5	100

Ce plan prévoit en outre :

- 7,1 % de croissance/an pour la PIB ;
- 8,9 % de croissance/an pour Cion finale ;

- 7,3 % de croissance/an pour F.B.C.F. ;
- 4,3 % de croissance/an pour Exportations ;
- 6 % de croissance/an pour Importations ;
- 12,5 % de croissance/an pour Industrie ;
- 10,5 % de croissance/an pour Services ;
- 10,5 % de croissance/an pour B.T.P ;
- 4 % de croissance/an pour Hydraulique ;
- 0,4 % de croissance/an pour Agriculture.

Il est à noter que le déficit de la balance commerciale devait-être comblé par une évolution favorable des prix du gaz et le recours modéré au financement extérieur. Cependant les réalisations en fin de période sont très modestes, par rapport aux prévisions et sauf pour l'agriculture et le B.T.P., les réalisations en terme de taux de croissance par secteurs sont nettement bas (voir tableau).

- P.I.B	4,6 %
- Services	4,62 %
- Hydraulique	2,2 %
- B.T.P	8,2 %
- Agriculture	3,7 %
- Industrie	8,2 %
- Cion	7,3 %
- F.B.C.F	4,3 %
- Exportations	2,5 %
- Importations	3,4 %

Les investissements qui héritèrent de la période antérieure des R.A.R évalués à 200 milliards de dinars laissent environ 160 milliards au plan suivant (85-89). Ce qui représente environ 33 de nouveau R.A.R et donc un taux de réalisations globales des dépenses autorisées par le plan de 67 %.

Sur le plan physique, les capacités d'absorption des secteurs économiques sont à l'origine de ces faibles réalisations. Quant à la cause monétaire, elle se situe au niveau du système financier qui a continué à fonctionner selon les règles de la période antérieure. Ces deux remarques (physique et monétaire) vont être à l'origine de l'orientation du 2ème Plan quinquennal (85-89). C'est ainsi que les projets industriels ont été centrés vers les activités de transformation et de sous-traitance afin de renforcer les liens intersectoriels. Sur le plan monétaire la loi bancaire de 1986 réactive la monnaie considérée jusque là comme simple suiveuse des flux physiques. A partir de 1986 ce plan va être contrarié par la baisse de nos ressources d'exportations. Les pouvoirs publics ripostent d'abord par une révision du plan, désormais :

- seuls les programmes entamés devraient se poursuivre ;
- les autorisations de dépenses sont révisées à la baisse ;

- seront privilégiés dans les secteurs industriels, les activités rentables et permettant d'économiser les devises.

Jusqu'à la chute des prix du pétrole et donc la diminution des recettes externes, les pouvoirs publics ont été incapables de lancer des activités industrielles productives et autonomes. Pour produire 100 DA, les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques nécessitaient.

- 60,1 DA d'importation en 1980 ;
- 62,2 DA d'importation en 1981 ;
- 49,7 DA d'importation en 1982.

Quant à l'industrie légère, sa dépendance de fonctionnement en 1984 a été comme suit :

- Entreprises de Mat. de Construction 82 % ;
- Entreprises de bois 9 % ;
- Entreprises de verre 9 %.

Pourtant, les recettes pétrolières de 1980 -1984 ont été évaluées à 211 milliards de DA soit presque le double de la période 1970-79.

1. QUELQUES ELEMENTS CRITIQUES RELATIFS A LA LOI SUR LA MONNAIE ET LE CREDIT

La loi sur la monnaie et le crédit repose principalement sur deux objectifs :

a) L'autonomie de l'Institut d'émission vis-à-vis du trésor et les banques primaires d'une part et l'assainissement de l'endettement du trésor et des entreprises d'autre part.

b) L'autorisation des mouvements de capitaux avec l'étranger.

1.1. L'autonomie de la banque centrale et assainissement de l'économie nationale :

Jusqu'à cette loi, la banque centrale imprimait des billets de monnaie à la demande du trésor public ou des banques primaires. Ces billets étaient destinés à la couverture des déficits budgétaires (voir tableau) et des entreprises.

TABLEAU
Déficit et financement monétaire du trésor
en 10⁹ DA

	1985	1986	1987	1988	1989
Déficit du trésor	-28,3	-35,2	-23,1	-44,4	-8,4
% du financement monétaire	10	66,5	68	52	58

Source : Algérie - Actualité n° 1316.

Les données que nous avons rassemblé sur les entreprises concernent l'industrie lourde sur la période allant de 1982 à 1986.

TABLEAU
Résultat net en 10⁶DA.

Entreprises	1982	1983	1984	1985
Mines	-121	-307	-150	-164
Sidérurgie	-1212	-979	-1501	-572*
Constr.métallique	-66	+18	-178	-215
Mécanique	+246	+523	-568	-768
Electriq. et électron	-439	-201	-338	-103
Ingénierie	-64	+32	+25	+16
	-1656	-914	-2710	-1806

Source : Banque Mondiale.

(*) Complexe El-Hadjar seulement.

Ainsi et malgré les différentes restructurations financières le trésor devra rembourser plus de 100 milliards de dinars en 15 ans, soit 7 milliards annuellement, ce qui exigera une certaine discipline dans les dépenses de l'administration d'une part, et plus de rigueur dans la collecte des ressources fiscales jugées jusque-là discriminatoire et inéquitable d'autre part.

Les déficits cumulés des entreprises représentent plus de 80 milliards de dinars, somme qu'il s'agit d'assainir au plus tard en 1991.

Cette monnaie a été distribuée sans contrepartie réelle. La production globale de l'économie n'augmente pas avec la croissance de la masse monétaire (voir tableau).

TABLEAU
TAUX DE CROISSANCE
(en pourcentage)

Années	Masse monétaire	P.I.B	Ecart
1978-1979	25,4	22,5	2,9
1979-1985	19,1	16	3,1
1986-1989*	15,4	3,8	11,6

Source : F. HAKIKI dans Monnaie et Crédit. CREAD 1987

(*) A partir de diverses statistiques

L'écart entre le PIB et la masse monétaire qui s'amplifie à partir de 1985 va être à l'origine d'une inflation dont la source réside au niveau de l'activité productive qui n'arrive pas à répondre aux injections monétaires. L'autonomie de la banque centrale signifie que toute émission de monnaie devra être suivie par la création de richesses nouvelles à l'issue d'une production.

1.2. Les mouvements de capitaux :

Cette loi autorise les non-résidents à importer du capital en Algérie en vue d'une activité de production ou de service à condition qu'elle (activité) ne soit ni monopolistique ni stratégique (secteurs réservés à l'Etat). Cette activité doit en outre être créatrice d'emplois et capable d'assurer l'acquisition d'un savoir-faire.

L'application des principes va exiger des institutions monétaires et financières de fonctionner sur la base de l'orthodoxie financière (chapitre V, article 92 de la loi). Ainsi, les secteurs économiques vont être contraints par la monnaie. Seules les entreprises jugées solvables et rentables pourront accéder aux crédits. La monnaie doit imposer à l'activité économique de régénérer les avances à la suite de leur consommation par une activité productive. C'est le principe même de l'économie. Cependant, cette contrainte monétaire a déjà été sentie par les entreprises dès 1986 comme le montre le tableau.

**TABLEAU
CONTRAINTE NONETAIRE : 1989**

Pourcentage des entreprises ayant :	
- une mauvaise trésorerie	: 59
- difficultés à contracter des crédits	: 63

Source : Statistiques O.N.S.

La première remarque à faire est liée à la production dont le niveau est lui-même lié au volume des importations (matières, demi-produits, pièces détachées... etc). A la chute des prix des hydrocarbures, les pouvoirs publics ont répondu par une réduction drastique des importations. L'appareil productif qui ne peut fonctionner sans importations enregistre depuis 1986 une activité fortement perturbée.

Ceci dénote que l'activité productive se heurte aux difficultés d'approvisionnement pour ses inputs nécessaires à la production. L'entreprise productive devient alors le lien de convergence d'une double contrainte : monétaire et physique. L'économie de marché suppose que le comportement de l'agent économique dépende de la quantité de monnaie dont il dispose. La demande réelle (physique) étant limitée par la détention de monnaie, fait face à une offre extensible. Cela

s'observe concrètement par ces vendeurs qui se disputent (par la publicité, le marketing... etc) les acheteurs limités par leurs revenus et donc leurs monnaies. En Algérie l'indisponibilité de l'offre réelle d'une part et monétaire d'autre part ne fera que contracter les activités productives.

La deuxième remarque est relative à l'assainissement des entreprises. Etant donné le verrouillage de l'activité productive par la double contrainte qu'on a cité plus haut, toute injection de monnaie supplémentaire ne fera qu'augmenter la pression sur l'offre réelle et donc alimenter le processus inflationniste.

La troisième remarque concerne ces transferts de capitaux dont la source est cette transformation de la monnaie nationale en devises empruntant la voie du change parallèle. Ce dernier, motivé par la pénurie de l'offre locale est lié à un système de prix parallèle qui répartit des ressources d'importation informelles (ISP : Importations sans paiements).

Notons au passage que cette économie informelle représentait 8,20 % du PIB officiel en 1989, alimentait 28 % de la consommation des ménages. L'autorisation de cette économie (informelle) par une loi reflète l'incapacité de l'Etat ou son alliance vis-à-vis de ceux qui concentrent les surliquidités à des fins spéculatives. D'un autre côté, cette concentration des revenus entre les mains d'une certaine catégorie de commerçants et d'entrepreneurs qui spéculent fait face à une offre de devises rigide. Celle-ci constituée par les économies que font les algériens vivant à l'étranger sur leurs salaires est inélastique au-delà d'un certain seuil. La rigidité de cette offre de devises face à une augmentation de la masse monétaire ne fera que renchérir davantage les taux de change et donc les prix des produits importés offerts sur le marché local.

1.3. Quel système de prix ?

L'idée d'un alignement général de prix officiels du secteur d'Etat sur ceux en vigueur sur le marché parallèle est officiellement la thèse qui est défendue par le gouvernement Hamrouche dans le cadre des nouvelles réformes économiques ayant pour toile de fond l'économie de marché.

Cette thèse avance l'argumentation suivante pour montrer le bien fondé de la politique poursuivie actuellement en matière de prix. Elle prétend que les prix qui se forment sur le marché parallèle sont des prix d'équilibre c'est-à-dire des prix réels car reflétant l'état de l'offre et la demande sur ce même marché, tel état que l'économie officielle ne peut rendre compte étant donné que les prix d'Etat sont fixés centralement en dehors de toute action de l'offre et la demande.

Dans cette situation d'économie administrée auquel se trouvait soumise l'économie algérienne jusqu'à une période récente, les prix du secteur public restaient stables, même si le marché était parcouru de pénuries chroniques. Il s'ensuit que cette situation ne traduisait pas la réalité observée sur le marché à savoir le déséquilibre de l'offre et la

demande. Mais ce déséquilibre prenait d'autres manifestations notamment les files d'attente auprès des magasins d'Etat.

Si on suit le raisonnement fait plus haut, la tension s'exerçant sur l'offre et la demande que le marché parallèle rend bien compte, justifie non seulement l'existence de ce marché qui naît en réponse aux difficultés que rencontre le marché officiel dans la satisfaction de la demande globale, mais aussi les prix qui s'y déterminent et comme le prix reste par excellence un indicateur de rareté, on justifie du point de vue de la théorie économique la formation des prix sur le marché parallèle.

D'où l'idée suivante qu'on s'efforce de rendre crédible aux yeux de l'opinion publique est que les prix qui se forment sur le marché parallèle sont ceux d'une économie de marché. Et si on veut éliminer ce marché il n'y a pas mieux que de le légaliser, alors l'alignement des prix du secteur d'Etat sur ceux en vigueur sur le marché parallèle en facilitant cette légalisation, permet à l'économie nationale de rentrer de plein pied dans l'économie de marché, puisqu'il y aura un seul marché et en plus homogène contrairement au passé où coexistaient deux sortes de marchés : un marché officiel et un marché non officiel. On remarque ainsi que par ce tour de passe-passe, on passe à l'économie de marché par une simple opération d'alignement car on considère que l'offre et la demande qui s'expriment sur ce marché sont réelles, et les prix qui en résultent sont des prix d'équilibre.

Cette politique, de notre point de vue n'est pas fondée et elle est confuse de surcroît.

Elle est confuse parce qu'on le dit ouvertement, qu'on veut récupérer les rentes spéculatives sur le marché et réduire la demande globale et en même temps, appliquer les principes de l'économie libérale, puisque non encore assimilés correctement par les principaux acteurs (entreprises publiques).

Et elle est non fondée, parce que cette thèse véhiculée, nous paraît ressortir d'un raisonnement fallacieux.

Le résumé suivant nous permettra de saisir en quelques points l'incohérence du raisonnement en regard de la théorie économique.

1. Tout d'abord le prix d'un produit qui se détermine sur le marché parallèle et par conséquent le prix du secteur public qui doit s'en aligner n'est pas un prix d'équilibre. La condition de rareté du produit qui justifie la formation de prix sur le marché parallèle est une condition nécessaire, mais non suffisante pour expliquer la détermination du prix d'équilibre sur le marché parallèle, et par conséquent de considérer que l'économie parallèle est une situation de libre marché.

Rappelons ici qu'un prix est considéré comme un prix d'équilibre si les conditions de concurrence pure et parfaite sont remplies (atomicité du marché, l'homogénéité des produits, libre entrée, transparence du marché, mobilité des facteurs), or on sait qu'un marché fonctionnant dans un cadre de concurrence pure et parfaite est un cas utopique et il

l'est encore plus pour le cas algérien. Celui-ci est remarquons-le, marqué par l'absence de tous les attributs cités plus haut et l'économie algérienne est plutôt caractéristique d'une économie de pénurie et en tant que telle l'équilibre sur le marché ne peut-être réalisé.

Ce qu'on constate réellement sur le marché algérien est d'un côté les producteurs que sont les entreprises publiques ou privées qui détiennent souvent un monopole sur une gamme de production donnée et qui sont loin de satisfaire toute la demande nationale (matières premières, demi-produits, bien de consommation), de l'autre côté, on note une demande de consommateurs sans cesse croissante, que le marché officiel n'arrive pas à stabiliser. La conséquence de ce déséquilibre de l'offre et la demande sur le marché officiel est la naissance du marché parallèle qui exploite les failles de l'économie administrée pour s'étendre et s'amplifier.

Parmi les failles de l'économie administrée, on peut citer la différenciation des systèmes des prix (système de prix officiel et système de prix parallèle), différenciation qui se concrétise dans un transfert de valeur de l'économie officielle vers l'économie parallèle du fait de la différence des prix pratiqués sur le marché.

Mais la question est de savoir si on peut atteindre les objectifs suivants, par la poursuite d'une telle politique :

- Création d'une économie de marché.
- Récupération des rentes spéculatives.

étant donné les caractéristiques de l'économie algérienne (économie de pénurie) et si on peut contenir les effets négatifs induits par cette politique sur le plan de l'inflation, des revenus, c'est ce dont nous doutons fort.

1. Tout d'abord l'importante épargne détenue par les ménages (secteur privé y compris), sous forme de thésaurisation alimente la spéculation, accentue le déséquilibre de l'offre et la demande dans une situation de pénurie aiguë et de ce fait accélère le processus inflationniste.

2. Un relèvement généralisé de prix dans le secteur d'Etat, qui se traduit par un surprofit pour l'entreprise, augmentera la valeur nominale de la production vendue et gonflera ainsi les revenus monétaires de l'entreprise. Mais comme ces revenus seront distribués pour une bonne part sous forme de salaires, ils absorberont les quantités de marchandises mises sur le marché même si, comme on l'a vu, il y a eu un accroissement de prix de ces marchandises et par le mécanisme perpétuera-t-on la pénurie ?

3. L'absence de concurrence entre entreprises dans la quasi-totalité des branches économiques, n'agira pas sur la baisse du taux de profit des entreprises publiques détenant le monopole d'une production et ne poussent pas celles-ci à améliorer la productivité pour diminuer les coûts à la production. Au contraire, toute augmentation des coûts (salaires, matières premières, machines), non liée à des causes

objectives, justifiera une modification à la hausse des prix à la production pour conserver une certaine rentabilité de toute façon virtuelle, au niveau de l'entreprise.

4. L'alignement des prix du secteur d'Etat sur ceux pratiqués sur le marché parallèle élude une question essentielle c'est celle des coûts à la production, or cet élément est essentiel dans la formation des prix, que ce soit dans une optique libérale ou marxiste.

Nous savons que dans une économie de marché, l'entreprise produit une quantité de marchandises telle que son coût marginal doit-être égal au prix de marché afin de rendre son profit maximum. Or, ici nous voyons que le prix qui se forme sur le marché parallèle ne tient pas compte du coût, mais seulement de l'évolution de l'offre et la demande, en plus de certains éléments subjectifs tels que (les files d'attentes, la difficulté de se procurer le produit...). Faire en sorte aujourd'hui que le prix d'Etat suive le même mouvement que celui du prix parallèle c'est s'éloigner du raisonnement scientifique qui est à la base du progrès technique et économique. Car dans ce cas, le prix du marché parallèle n'a pas une signification économique puisqu'il s'écarte des conditions normatives du calcul du coût de production.

Nous nous arrêtons à ces points là, pour dire que si une telle politique n'est pas modifiée, elle aura pour conséquence d'accélérer l'inflation, de creuser les inégalités entre les différentes classes sociales, d'accélérer le processus de paupérisation de la population, de faire perpétuer l'économie de pénurie.

Juin 1991

Notes

[*] Maître Assistant Université de Tlemcen

[**] Maître Assistant Université de Tlemcen

CHAIB BOUNOUA [*]

Une lecture critique du secteur informel dans les pays du tiers-monde

Le point de départ de l'analyse du secteur informel dans les pays du tiers-monde, est sans conteste, les études entreprises par le BIT [**] [1]-, à la fin des années soixante. Ces études s'inscrivant dans le cadre du programme mondial de l'emploi, ont tenté d'appréhender ce phénomène, pour mettre en lumière son impact sur le plan de l'emploi et des revenus.

A ce titre, les analyses dualistes (W. A. LEWIS [2], D. W. JORGENSON [3], et J. F. REI G. RANIS [4]), ont servi de base aux études du BIT, qui au lieu de voir dans l'analyse classique d'une économie sous-développée, l'opposition d'un secteur moderne/urbain/industriel/ et d'un secteur traditionnel/rural/agricole/, ont montré l'existence d'un secteur intermédiaire. Ils ont en effet fait la constatation suivante : alors que la population urbaine, notamment dans les grandes villes, a crû rapidement au cours de ces dernières années, le chômage apparent ou déguisé n'a pas augmenté autant que le laissait supposer cette croissance. Et fait plus important encore, une bonne partie de cette augmentation de la main-d'oeuvre urbaine est absorbée, non pas dans la grande industrie organisée ou le secteur des Services, mais dans des activités de très petites tailles réunies sous l'appellation du secteur informel.

Dans cet ordre d'idées, les enquêtes réalisées par le BIT, ont montré que le secteur informel représentait dans la plupart des villes du tiers-monde entre 20 et 30 % des emplois.

Il est apparu ainsi que ce secteur appelé aussi "secteur non structuré" jouait un rôle primordial dans l'absorption de cette main-d'oeuvre migrante et ce qui expliquait en partie l'absence de l'augmentation du chômage.

Depuis lors, plusieurs travaux ont été consacrés à la question du secteur informel, dans les économies sous-développées. Et le débat autour de cette question, va être conduit par deux grands courants :

- le courant dualiste ;
- le courant fonctionnaliste.

Le premier courant va soutenir l'idée de promotion de ce secteur, en arguant de sa capacité à créer des emplois et à générer des revenus.

Le second courant, tout en niant cette dynamique propre au secteur informel, va montrer que celui-ci est une survivance d'une structure productive précapitaliste subordonnée et soumise au secteur capitaliste.

Cela dit, signalons que nous n'allons pas reprendre tous ces débats en détail, mais en exposer seulement les éléments essentiels. Car notre préoccupation dans cette étude est de voir comment ces deux courants présentent le secteur informel.

1. LE COURANT DUALISTE

Dans les thèses dualistes, on se base sur un système de critères pour repérer et définir les activités économiques appartenant au domaine de l'économie informelle. Les études du BIT ont été les premières à proposer un ensemble de critères dans cette direction. Ainsi, les unités de production recensées à ce niveau ont les caractéristiques suivantes :

- on peut facilement les exercer,
- elles reposent sur l'utilisation de ressources locales,
- les entreprises sont familiales,
- l'échelle des opérations est limitée,
- l'intensité de la main-d'oeuvre est forte et les techniques sont adaptées,
- les qualifications sont acquises en dehors du système de l'enseignement régulier,
- les marchés sont libres et concurrentiels.

L'abondance des travaux qui vont suivre et la diversité des aspects auxquels se sont intéressés les chercheurs ont multiplié le système de repérage.

A) Un système de repérage varié :

Certains auteurs vont ainsi insister, selon leurs objectifs d'études sur tel ou tel aspect d'informalité relatif à l'organisation des activités.

HART[5] va mettre l'accent sur leur caractère illégal, MAZUMDAR[6] sur l'inexistence d'une protection sociale, tandis que WEEKS[7] sur le caractère concurrentiel des marchés.

Dans le même sens, et pour nous montrer le caractère souvent contradictoire et empirique du système de repérage des dits travaux, B. LAUTIER[8], nous propose une batterie de critères complexes caractérisant le secteur informel.

- "1- Emploi dans des unités de petite taille (moins de 5 ou 10 employés).
- 2- Absence de réglementation gouvernementale du fonctionnement de l'activité.
- 3- Participation des membres de la famille de celui qui dirige l'unité.
- 4- Horaires et jours de fonctionnement peu rigides.
- 5- Installations d'apparence peu solides, semi-permanentes,

temporaires ou mobiles.

6- Usage faible ou nul d'électricité.

7- Pas de participation au système de crédit régulier.

8- Vente directe dans la majorité des cas au consommateur.

9- Bas niveau d'instruction des membres de l'unité de production.

10- Absence d'équipements sophistiqués, peu d'usage de force motrice.

11- Pas de standardisation du produit, absence de licence (en particulier dans la construction).

12- Vente de biens en seconde main et recyclage des produits.

13- Préparation d'aliments sans observation des règlements sanitaires.

14- Bas prix des biens et services.

15- Le recours aux ressources locales.

16- La faiblesse des barrières à l'entrée.

17- L'absence de réglementation des marchés.

18- La faiblesse de la productivité.

19- L'absence de sécurité sociale.

20- Le salaire inférieur au minimum légal.

21- Instabilité des revenus".

La liste des activités est encore longue note-t-il "dans le rapport sur Ouagadougou, on en trouve 91 et si on met en parallèle les différentes listes qu'on trouve concernant l'Afrique seulement, il y en a plus de 200".

B) Quelques critiques à propos du système de repérage :

Ainsi les critères proposés sont très hétérogènes et contradictoires. Si certains sont parfois spécifiques à certaines activités (bâtiment, alimentation...), d'autres sont très généraux, notamment ceux ayant trait à la réglementation, à la taille, à la main-d'oeuvre employée, au prix, à la technique...." le point commun de ces critères est qu'ils sont tous vus en négatif d'un secteur formel, plus ou moins mythique qui réunirait les unités de production de grande taille, avec main-d'oeuvre éduquée, prix élevés, observation, technique sophistiquée, recours au crédit"[\[8\]](#).

Certains critères sont souvent utilisés pour caractériser des situations qui ne renvoient pas toujours à la réalité du secteur informel, par exemple, la notion d'illégalité n'a pas la même connotation selon qu'on l'utilise pour rendre compte du non respect de la législation du travail, ou bien de la vente des stupéfiants.

D'autres critères utilisés ne reposent sur aucune observation empirique et ils ne sont jamais démontrés, comme la faiblesse des salaires, l'absence de travail stable.

En raison de ces critiques qu'on vient de voir, la définition du secteur informel est très difficile à faire, et quand elle est tentée, elle est loin d'être rigoureuse. Ce n'est pas un hasard si depuis les recherches entamées sur le secteur informel, plusieurs expressions se sont relayées pour définir le secteur informel : formel/informel HART[\[5\]](#) ; structuré/non-structuré WEEKS[\[7\]](#) ; moderne/traditionnel BUGNICOURT[\[10\]](#), LACHAUD[\[11\]](#) ; circuit supérieur/circuit inférieur

SANTOS[12] ; économie d'entreprise/économie de bazar
GEERTZ[13].

Ainsi derrière le problème de terminologie se pose le problème de méthodologie. A ce propos, il n'y a qu'à voir les controverses engagées autour de ce problème par HUGON/MORICE/LACHAUD[14].

En poussant plus loin l'étude du secteur informel, les travaux intéressants entrepris par P. HUGON[15] 1980, nous montrent l'hétérogénéité des activités collectives, qu'on peut trouver au sein du secteur informel. Dans ce sens, il nous fait remarquer que la diversité des activités va à l'encontre d'une certaine unité apparente du secteur informel" quant aux critères d'organisation non-capitalistes du travail à l'échelle des activités ou à la monétarisation des biens et services".

C) La diversité des activités dans le secteur informel :

On peut distinguer en effet :

- les prestations de services ;
- la petite production marchande ;
- les activités de commerce et de transport.

1 – Les prestations de services :

Le service peut concerner aussi bien les personnes (services personnels) que les choses (services matériels).

Dans la première catégorie font partie : les employés de maison, les jardiniers, les gardiens, les cireurs de chaussures... Les services rendus se substituent soit à des biens durables trop chers (moyens de transport, machine à laver...), soit à des services domestiques et sociaux (coiffeur, écrivain...). L'importance de ces services est liée à l'inégale répartition des revenus, à la faiblesse des revenus issus du travail, et à l'absence d'une politique sociale de l'Etat...

Tandis que dans la seconde catégorie (les services matériels), on retrouve : les plombiers, les électriciens, les réparateurs, etc... Ces services sont liés aux stocks de biens de consommation durables, ou de biens d'équipement. Les barrières à l'entrée sont importantes dans ces activités. Elles exigent soit une qualification, soit un minimum de capital. Cependant, les revenus tirés de ces activités restent très faibles et sont relativement supérieurs à ceux des services personnels.

2- La petite production marchande :

On peut relever trois formes d'organisation de la production :

a) La transformation des produits de récupération :

(Ustensiles, vêtements, jouets, caisses, bidons,...). Ces activités s'adressent principalement aux gens à faible revenu, notamment les nouveaux migrants des villes qui ne peuvent acheter ces biens en raison de leur extrême pauvreté.

b) L'artisanat de production :

L'accès à cette activité nécessite au départ un minimum de capital, une qualification professionnelle, la disponibilité d'un local fixe. Ces activités se caractérisent par une absence de recours aux crédits officiels. L'essentiel des fonds provient soit des salariés, épargne sur prêt, ou de dons du milieu familial.

Pour leurs besoins en matières premières, les artisans s'approvisionnent auprès du secteur industriel, ou des circuits commerciaux (nationaux ou internationaux). Ils peuvent également s'adresser, soit à des grossistes, soit à des détaillants ou dans certains cas aux marchés d'occasion. Les revenus tirés de ces activités couvrent généralement le coût de production, mais il est souvent constaté des disparitions des unités, à cause de la très forte concurrence nationale ou internationale. Les unités qui restent ne doivent leur survie qu'en exploitant intensément une main-d'oeuvre (apprentis, aides familiaux) recrutée souvent dans le cadre familial ou ethnique, réalisant ainsi une forte productivité.

c) La sous-traitance et le tacheronnage :

Il s'agit de travailleurs à domicile, sous-traitants industriels, tacherons de bâtiments, sous-traitants commerciaux. Ils sont pour la plupart des producteurs indépendants, placés en cours ou à la fin d'une filière de production. Ils sont dans la situation de quasi-salariés.

3- Le petit commerce et le transport :

– Le petit commerce :

Cette activité consiste à faire circuler des produits finis et les acheminer jusqu'aux acheteurs. Elle concerne surtout le commerce de micro détail. On recense dans cette activité plusieurs sortes de vendeurs (les colporteurs, les vendeurs ambulants, les marchands à la sauvette, les démarcheurs, les vendeurs à l'étal, les boutiquiers de détail...).

a) Les vendeurs ambulants :

Travaillent sans local fixe et échappent totalement au fisc. Les produits commercialisés se vendent à l'unité et proviennent souvent de la contrebande, du vol ou du recel. Les revenus tirés de ces activités sont faibles.

b) Les vendeurs à l'étal :

Ils ont un emplacement fixe sur les marchés périodiques ou permanents. Leur fonction principale consiste, comme les vendeurs ambulants, à commercialiser les produits.

c) Les boutiquiers :

A la différence des deux autres, ont un local fixe et leur commerce est plus ou moins spécialisé (épicerie, friperie, quincaillerie...).

L'existence de ces petits commerces répond à la nécessité de satisfaire une demande à faible revenu, émanant de la population la plus pauvre.

– Le transport :

Cette activité englobe (les tireurs de pousse, les taxis, les vélomoteurs, les charrettes à chevaux, à boeufs), qui proposent l'acheminement des produits fragmentés ou le transport des individus à des prix inférieurs à ceux des transports mécanisés.

Le développement de cette activité s'explique par l'importance de la circulation urbaine, liée à la densité de la population et à l'élargissement des marchés.

En conclusion et au terme de cette description des activités informelles, qu'on peut recenser dans le secteur informel, la critique principale qu'on pourrait porter aux études sur le secteur informel et s'inscrivant dans le courant des analyses dualistes, est qu'en décomposant le secteur informel en activités non structurées modernes et en activités non structurées traditionnelles, elles se limitent souvent à l'étude des premières et évacuent de leur champ d'investigation les secondes, et cela pour des raisons diverses qu'on ne peut invoquer dans le cadre limité de cette étude.

La seconde critique qu'on pourrait ajouter est que ces activités considérées comme des activités non-capitalistes sont insérées dans une vision capitaliste et sont analysées comme telles.

Un autre courant s'inscrivant dans une perspective critique de la thèse dualiste, le courant fonctionnaliste, se propose non plus l'étude du secteur informel comme objet d'étude en soi, mais l'étude des relations entre le secteur capitaliste moderne et les diverses autres formes de production qui coexistent avec, au sein de l'économie moderne. Il ne s'agit plus ici de définir le secteur informel par les critères a priori, mais essayer de la définir par sa relation avec le secteur moderne. De ce fait, va être privilégiée l'analyse des activités urbaines soumises au secteur capitaliste moderne.

2. LE COURANT FONCTIONNALISTE

Pour les auteurs appartenant à ce courant, l'analyse du secteur informel va reposer sur deux points :

- la petite production marchande (P.P.M) ;
- la marginalité.

Le concept de PPM désigne les activités précapitalistes en situation de soumission au procès de valorisation du capital, tandis que celui de la marginalité fait référence à l'existence d'une population urbaine marginale, assimilée à une armée industrielle de réserve (les formes

latentes, stagnantes ou flottantes de la population relative de MARX, qualifiée par certains auteurs (MEILLASSOUX [16], FREYSSINET [18] ; MAIRE [17]) de fonctionnelle par rapport au mode de production capitaliste et de disfonctionnelle pour d'autres auteurs comme QUIJANO [19], IKONIKOFF et SIGAL [20]).

a) La petite production marchande :

1. Certains auteurs comme BOSE [21], vont développer une analyse du secteur informel en terme de conservation-soumission du travail au capital. Ils soutiennent l'idée que la PPM est une forme de production précapitaliste, dominée par le secteur moderne. Ce qui va permettre un transfert de valeur du secteur précapitaliste vers le secteur moderne. Dans ce raisonnement, la petite entreprise est en situation de soumission face à la grande entreprise, et le mécanisme de domination va consister à obliger la petite unité à s'approvisionner en matières premières à des prix toujours plus élevés et en raison d'une forte concurrence entre petits entrepreneurs et le secteur capitaliste moderne, ceux-ci seront contraints de vendre leurs produits à des prix toujours plus bas. Leur maintien sur le marché va dépendre essentiellement de l'exploitation de la force de travail (faible rémunération de la main-d'oeuvre, allongement de la journée de travail...)

Par ce mécanisme de réduction du prix de la force de travail, la PPM va permettre une meilleure valorisation du capital. Mais cette argumentation ne va pas au fond des choses puisque rien ne dit jusqu'où peuvent aller les mécanismes de domination de la grande entreprise sur la petite entreprise, en matière de baisse de salaire dans la PPM.

2. CLAUDE DE MIRAS [22], pour la Côte D'Ivoire et LEBRUN [23] pour Dakar, vont pousser plus loin l'analyse en procédant à une différenciation des petits producteurs : ceux dont les unités dégagent une plus-value et ceux dont les unités sont stagnantes, ne reproduisant que leur force de travail. Ils développent ainsi l'idée qu'il existe un processus de dissolution-conservation des petits producteurs dans le cadre du système dominant. Pour Claude De Miras, certains producteurs vont réaliser une accumulation, d'autres au contraire, vont être réduits à l'état de prolétarisation.

Que ce soit la thèse de l'articulation, ou la thèse de la conservation-soumission, la PPM apparaît comme une forme de production précapitaliste soumise au secteur moderne. Elle devient fonctionnelle par rapport au capital lorsqu'elle va permettre la reproduction de la force de travail à bas coût. Elle est dissoute lorsque les conditions de valorisation du capital deviennent intéressantes dans le cadre de l'exploitation capitaliste.

3. P. HUGON [24], récuse la conception des analyses en termes de conservation-soumission et considère les petites activités urbaines comme un phénomène de modernité et non de tradition. Il place le débat sur la PPM dans le cadre du processus de reproduction des

sociétés sous-développées. Il considère que ces activités jouent un rôle dans la reproduction des formations sociales sous-développées. Ainsi, la PPM se situe "au niveau intermédiaire des flux de l'échange, elle ne trouve sa signification que dans les relations qu'elle entretient avec la strate supérieure, lieu de concentration du pouvoir et de la richesse, l'Etat, le capital, l'univers intégré à l'espace international, mais également avec le substrat inférieur, celui des unités domestiques, les individualités multiformes, univers du quotidien et du travail non marchand"[\[24\]](#).

C'est comme cela qu'est pensé le rôle des petites activités urbaines dans la reproduction des sociétés sous-développées : un rôle de complémentarité, de dépendance, de concurrence ou d'autonomie vis-à-vis du secteur capitaliste moderne, mais aussi des relations avec le substrat inférieur qui va leur permettre de résister, de s'adapter ou de se transformer. L'intervention de l'Etat - en fonction de sa tolérance ou répression - va déterminer les segments des marchés sur lesquels vont se développer les petites activités urbaines.

b) La marginalité :

Le concept de marginalité désigne l'exclusion d'une partie de la population du système dominant, à savoir l'accès à un statut social culturel, économique ou politique. Au delà des controverses que suscite l'utilisation du concept de marginalité, celui-ci fait référence à une situation dans laquelle se débattent en permanence les nouvelles populations migrantes des villes, venant à l'origine des campagnes et du phénomène du rejet qu'elles subissent de la société urbaine. En d'autres termes, cette marginalité s'explique dans le fonctionnement même du mode de production capitaliste dans les sociétés sous-développées. Car le système industriel mis en place ne peut absorber toute cette population paupérisée, en quête d'un emploi en ville. (P. SALAMA ; P. TISSIER[\[25\]](#)).

A partir de cette notion de marginalité plusieurs approches vont être développées dans l'optique de la fonctionnalité ou non de cette population, par rapport au processus d'accumulation du capital dans les économies sous-développées.

1. Certaines études sur la marginalité vont soutenir l'idée que dans le capitalisme périphérique, la population marginale va jouer le rôle d'une armée industrielle de réserve et permettrait ainsi "la régulation exogène" de l'emploi et des salaires dans le secteur capitaliste moderne.

Partant essentiellement des expériences brésiliennes, ces études sur la marginalité considèrent le secteur informel comme le "réceptacle" de vagues successives de main-d'oeuvre rejetée en zone rurale par le modèle d'industrialisation urbain et la croissance démographique.

Du fait du manque d'emploi productif dans le secteur moderne, cette émigration rurale vers les villes va se traduire par la misère, le sous-

emploi, la marginalité et le gonflement du secteur informel (SALAMA, et MATHIAS[27]).

2. Mais toutes ces idées vont être récusées par les expériences menées en Colombie dans le cadre de l'étude du secteur informel dans ce pays. L'expérience colombienne a en effet montré l'inexistence des liens entre exode rural et gonflement du secteur informel et refuté l'hypothèse du secteur informel comme régulateur du taux de salaire dans le secteur moderne (CASTANO, HEMAS, et SIERRA[9]).

3. Dans d'autres travaux inspirés des expériences africaines, certains auteurs comme C. MEILLASSOUX[16] A. MAIRE[17], FREYSSINET[18], vont montrer à côté de l'existence d'un prolétariat stable et intégré au mode de production capitaliste, l'existence d'une frange de population marginale assimilée à un sous-prolétariat qui va subir tout à la fois le rejet et l'acceptation du secteur moderne. Celle-ci identifiée à l'armée industrielle de réserve, va être fonctionnelle par rapport au mode de production capitaliste du moment que la reproduction de la force de travail est supportée par les structures non capitalistes, notamment le secteur domestique, précapitaliste, de subsistance, informel.

Dans cet ordre d'idées, les structures non capitalistes (secteur informel), vont avoir un rôle fonctionnel vis-à-vis du secteur capitaliste, en ce sens qu'elles fournissent à moindre coût des biens salariaux au marché capitaliste et assure la reproduction de la force de travail, rejetée temporairement ou définitivement du système dominant. A l'intérieur de cette population marginale, plusieurs catégories de travailleurs sont distinguées (travailleurs indépendants, aides familiaux, apprentis, travailleurs intermittents...)

Enfin, ce processus de rejet et d'absorption de cette population exclue du secteur moderne va agir sur la baisse des salaires dans le système dominant.

4. D'autres auteurs vont soutenir (QUIJANO[19], SIGAL et IKONIKOFF[20]), l'idée que la marginalité est disfonctionnelle par rapport au système dominant, c'est-à-dire que les nouveaux migrants rejetés du secteur capitaliste, ne peuvent être assimilés à l'armée industrielle de réserve et participer ainsi au processus d'accumulation du capital. Ils refusent ce concept, car celui-ci est selon eux utilisé par MARX dans un contexte spécifique à l'industrialisation des pays européens et par conséquent sa transposition dans l'analyse des économies sous-développées ne serait guère opératoire. Ils soutiennent au contraire que cette frange de population marginale exclue du secteur moderne devenant créatrice d'emplois et d'activités crée ses propres besoins au plan culturel, économique, spatial...

C'est ainsi qu'est expliqué le fonctionnement de cette marginalité qui en créant son monde à part en dehors du monde de production capitaliste, va fonctionner et se reproduire selon des normes spécifiques. De là est déduit le rôle afunctionnel de cette population marginale dans le processus d'accumulation du capital du système dominant.

5. Enfin d'autres auteurs comme GERRY[28], vont repousser cette analyse en termes de marginalité fonctionnelle ou afunctionnelle par rapport au mode de production capitaliste, car cette analyse selon cet auteur, en mettant l'accent sur l'homogénéité de la population marginale et de son caractère résiduel (absorption ou rejet) vis-à-vis du secteur dominant, aboutit à des conclusions simplistes : soit la fonctionnalité de cette population par rapport au mode de production, soit son disfonctionnement. D'où l'intérêt qu'il y a selon ce même auteur de déplacer le champ d'analyse, en partant non plus cette fois-ci de l'homogénéité de la population, mais en prenant en considération son hétérogénéité et de distinguer par là même les diverses catégories qui la composent. Car selon GERRY, il existe des distinctions fondamentales à faire, à l'intérieur de la force de travail dans les pays en voie de développement et à partir de là, il serait intéressant de voir de quelles manières "ces différentes fractions s'articulent au mode de production capitaliste dominant".

Analysant "les relations ambiguës" s'établissant entre la PPM, le capital industriel ou commercial, GERRY, montre l'existence de plusieurs statuts de la force de travail au sein des économies sous-développées. Ainsi, on peut trouver : les salariés directs, les travailleurs occasionnels, les salariés déguisés, les travailleurs parasites.

L'existence de ces différentes catégories de travailleurs au sein d'une économie sous-développée, nous explique GERRY, illustre bien les différentes soumissions du travail au capital. Cette soumission peut être réelle, intermittente... Partant de cela et suivant la participation de chaque force de travail -de chaque procès de production- dans lequel elle est insérée, elle devient fonctionnelle ou non par rapport au mode de production capttaliste.

CONCLUSION

La présentation des éléments du débat sur le secteur informel dans les pays du tiers monde, ne semble pas dégager à l'évidence un consensus sur les lois spécifiques de fonctionnement du secteur informel, comme on vient de le voir. Et ceci en raison de l'hétérogénéité des formes de productions urbaines. Celles-ci apparaissent comme complexes à analyser. De là, on déduit que les monographies ou les enquêtes qui ont tenté d'approcher le secteur informel, et qui ont proposé des éléments d'explication ne peuvent être généralisées et elles ne sont valables que dans le cadre analytique préétabli. De ce fait, bien des questions ne trouvent pas encore de réponses notamment celles qui s'interrogent sur la possibilité d'accumulation de la part des artisans. Dans ce sens, on retrouve le débat entre l'opposition du secteur informel involutif et le secteur informel évolutif. Ou bien celles qui s'interrogent sur la création d'emplois créés dans ce secteur et qui cherchent à déterminer le volume d'emplois créés et les catégories de travailleurs qui en font partie, ou encore celles qui posent la question des revenus distribués (quels sont les revenus des entrepreneurs, des travailleurs, des apprentis). Enfin celles qui posent avec pertinence le rôle des stratégies collectives qui enrôlent aussi bien le secteur officiel

que le secteur informel (stratégies des Etats, des firmes, ou des travailleurs).

Notes

- [*]** Enseignant à l'I.S.E. Université de TLEMCEM
- [**]** Bureau International du Travail.
- [1]** BIT "L'emploi, revenus et égalité -stratégie pour accroître l'emploi productif au Kenya" GENEVE 1974.
- [2]** LEWIS W. A. "Economic development with unlimited supplies of labor "Manchester School of Economics and Social Studies, Mai 1954.
- [3]** JORGENSON D. N. "the development of a dual economy" Economic journal 1961.
- [4]** REI J. F. et RANIS G. "Development of a labor surplus economy, theory and practice" Homewood Irwin, 1964.
- [5]** HART K. "Informal income opportunities and the structure of urban employment in Ghana" Journal of Modern African studies, vol II, Londres, Mars 1973.
- [6]** MAZUMDAR D. "The urban informel sector" JBRD, W. P n° 221, Juillet 1975.
- [7]** WEEKS J. "L'extension de l'emploi dans le secteur urbain de développement", Revue internationale du travail, vol III, n° 1, 1975.
- [8]** LAUTIER B. "Les formes de l'informel : problèmes de méthodes et hypothèses de recherches, à propos du secteur informel en Amérique Latine "Université de Picardie, Amiens 1985.
- [9]** CASTANO H. L., HEMAS L., SIERRA O. "L'emploi dans le secteur informel, le cas de la Colombie" in les économies non officielles, Ed. La découverte, 1984.
- [10]** BUGNICOURT, "Economie infra-urbaine et marginaux, quelques éléments pour une controverse" Dakar, IDEP 1973.
- [11]** LACHAUD J. "Les lois de fonctionnement du secteur informel : présentation d'un modèle" in Revue tiers-monde n° 82, 1980.

[12] SANTOS N. "L'espace partagé : les deux circuits de l'économie souterraine" M. Th. Guenin, Paris, 1975.

[13] GEERTZ, "Peddles and princes : social change and economic modernization in two indonesian town" university of Chicago.

[14] DEBLE I., HUGON P. (sous la direction), "Vivre et survivre dans les villes africaines" IEDES, Paris 1982.

[15] HUGON P. "Les petites activités marchandes dans les espaces urbains : essaie de typologie" in revue tiers-monde n° 82, 1980.

[16] MEILLASSOUX C. "Femmes, greniers et capitaux" Maspéro, Paris, 1975.

[17] MAIRE A. "Marginalité et conditions sociales du prolétariat urbain en Afrique" Cahier des études africaines, 81-83, XXI, 1-3.

[18] FREYSSINET J. "Méthodes d'analyses des structures de l'emploi en économie sous-développée" Grenoble, IREP, 1976.

[19] QUIJANO A. "La formation d'un univers marginal dans les villes d'Amérique latine" in Espaces et Sociétés, Impérialisme et urbanisation en Amérique latine, Juillet, 1971.

[20] IKONIKOFF H., SIGAL S. "Armée de réserve, marginalité et secteur informel" Revue tiers-monde, n° 82, 1980.

[21] BOSE A. N. "The urban informal sector in the Calcutta" BIT, 1974.

[22] DE MIRAS C. "Essai de définition du secteur de subsistance dans les branches de production à Abidjan" Revue tiers-monde, n° 82, 1980.

[23] LEBRUN, "Mécanismes de dissolution-conservation développement de l'artisanat et problème de l'éducation formation dans les zones urbaines de l'Afrique" Dakar, Breda, 1973.

[24] HUGON P. "Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital, peut-on dépasser le débat" Revue tiers-monde, n° 82, 1980.

[25] SALAMA P., P. TISSIER "L'industrialisation dans le sous-développement", Maspéro, n° 1982

[26] MATHIAS G., "Urbanisation et sous-développement, secteur informel et stratégie de survie" Revue critique

l'économie politique, n° 25, 1983.

[27] MATHIAS G., SALAMA P. "L'Etat surdéveloppé des métropoles au tiers-monde" Ed. la Découverte, Paris, 1983.

[28] GERRY C. "La petite production marchande ou salariat déguisé, quelques réflexions" Revue tiers-monde, n° 82, 1980.